UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Les formes de résilience socio-économique des familles monoparentales tenues par les femmes au Burundi : enquête menée dans la zone Gitega rurale

Itangishaka, Cyriaque; Sous la direction de : Pr. Nicolas Hajayandi

2024-05
UB, FLSH
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1034

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

MASTER EN SOCIO-ANTHROPOLOGIE

LES FORMES DE RESILIENCE SOCIO-ECONOMIQUE DES FAMILLES MONOPARENTALES TENUES PAR LES FEMMES AU BURUNDI : ENQUETE MENEE DANS LA ZONE GITEGA RURALE

Par :

ITANGISHAKA Cyriaque

Mémoire

Présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du Diplôme de Master en Socio-anthropologie

==========

Sous la direction de :

Pr. Nicolas HAJAYANDI

Bujumbura, Mai 2024

==========

MEMBRES DU JURY

Président : Dr. Aloys TOYI

Directeur : Pr. Nicolas HAJAYANDI

Secrétaire : MSc Fidèle SEBUSHAHU

DEDICACE

A Dieu Tout Puissant ;

À notre regretté père Aloys SINIJAJAYE ;

A notre mère Pascaline BIGIRIMANA;

A monsieur Jean Marie Vianney NIYOYANKUNZE;

A notre cousin Clément BUTOKE ;

A tous nos frères et sœurs ;

A tous nos amis et connaissances.

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, nous tenons à remercier vivement notre encadreur de mémoire, Professeur Nicolas HAJAYANDI pour avoir accepté d'assurer sa direction. La qualité de son encadrement, sa bienveillance, ses conseils avisés, sa rigueur et sa disponibilité nous ont été d'un apport inestimable. Nous remercions également tous les enseignants du cycle de Mastère en socio-anthropologie à l'Université du Burundi, pour la qualité de la formation qu'ils nous ont fait bénéficier. Nous remercions notre frère Jean Marie Vianney NIYOYANKUNZE et notre cousin Clément BUTOKE pour leur soutien tant moral que matériel qu'ils n'ont cessés de nous témoigner. Qu'ils trouvent dans ce travail le témoignage de notre profonde gratitude. Nos sentiments de gratitude s'adressent également à notre ami Evariste HAVYARIMANA qui a facilité notre rencontre avec nos informateurs. Nos remerciements s'adressent également à nos enquêtées rencontrées sur le terrain et qui ont accepté de nous donner des informations. Ce travail n'aurait pas abouti sans leur participation.

RESUME

La présente étude a été réalisée dans le but d'analyser les formes de résilience socio-économique des familles monoparentales tenues par les femmes en milieu rural, plus précisément dans la zone Gitega Rurale. La question centrale est formulée ainsi **:** Quelles sont les stratégies utilisées par les familles monoparentales pour contourner les défis liées à cette vie ? Pour répondre à cette question, nous avons fait une enquête auprès des habitants de la zone Gitega rurale. La présente étude s'articule autour de quatre hypothèses :

1. L'image et le statut de la femme de la zone Gitega rurale est en perpétuelle mutation.
2. Les familles monoparentales tenues par les femmes se débrouillent via la création des nouveaux liens de solidarité à travers les groupements communautaires d'épargne et de crédit et d'autres associations**.**
3. Les familles monoparentales tenues par les femmes se débrouillent grâce à quelques hommes qui agissent en coulisse.
4. Les familles monoparentales tenues par les femmes assurent l'éducation de leurs enfants par le dialogue et la communication empathique.

Les résultats de la présente recherche nous ont montré que les familles monoparentales tenues par les femmes rencontrent beaucoup des difficultés suite à l'absence du mari, entre autres: la pauvreté et la précarité socio-économique, la gestion du patrimoine familial, la socialisation des enfants et la stigmatisation.

Les formes de résilience sont liées aux stratégies de débrouillardise à travers le petit commerce, l'agro-business, l'élevage du petit bétail qui procure du revenu à court terme. Pour trouver du capital, les groupements associatifs des veuves, les associations villageoises d'épargne et de crédit, les tontines, l'échange économico-sexuel constituent des principales opportunités. Les mêmes résultats nous ont montré que malgré les multiples défis, la femme peut tenir son foyer et remplacer valablement son mari.

Les mots clés : Familles monoparentales, résilience, stratégies d'adaptation, dynamisme de la culture.

ABSTRACT

The present study was carried out with the aim of analyzing the forms of socio-economic resilience of single-parent families run by women in rural areas, more precisely in the Gitega Rurale zone. The central question is formulated as follows: What are the strategies used by single-parent families to circumvent the challenges associated with this life? To answer this question, we conducted a survey among residents of the Gitega rural area. This study is based on four hypotheses:

1. The image and status of women in the rural Gitega area is constantly changing.
2. Single-parent families run by women get by through the creation of new bonds of solidarity through community savings and credit groups and other associations.
3. Single-parent families run by women get by with the help of a few men who act behind the scenes.
4. Single-parent families run by women ensure the education of their children through dialogue and empathetic communication.

The results of this research showed us that single-parent families run by women encounter many difficulties following the absence of the husband, among others: poverty and socio-economic precariousness, the management of family assets, the socialization of children and stigma.

Forms of resilience are linked to strategies of resourcefulness through small commerce, agro-business, and the breeding of small livestock which provides short-term income. To find capital, widows' associative groups, village savings and credit associations, tontines, and economic-sexual exchange constitute the main opportunities. The same results showed us that despite the multiple challenges, the woman can run her home and successfully replace her husband.

Key words: Single-parent families, resilience, adaptation strategies, dynamism of culture.

==========

TABLE DES MATIERES

MEMBRES DU JURY **i**
DEDICACE **ii**
REMERCIEMENTS **iii**
RESUME **iv**
ABSTRACT **v**
TABLE DES MATIERES **vi**
LISTE DES PHOTOS ET GRAPHIQUES **ix**
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS **x**
AVANT- PROPOS **xi**
INTRODUCTION GENERALE **1**
0.1. L'objet d'étude 2
0.1.1. Objectif général 2
0.1.2. Objectifs spécifiques 3
0.2. Choix et intérêt du sujet 3
0.3. Problématique et question centrale de la recherche 4
0.4. Les hypothèses de travail 6
0.4.1. Hypothèse générale 6
0.4.2. Hypothèse spécifique opérationnelle 6
0.5. Méthodologie de travail 6
0.5.1. Terrain d'enquête 8
0.5.1.1. Choix du terrain d'enquête 8
0.5.1.2. Négociation du terrain 10
0.5.1.3. La population d'enquête 11
0.5.1.4. Échantillonnage 12
0.5.2. Techniques et instruments de recueil des données 12
0.5.2.1. Type de recherche 12
0.5.2.2. Modes de recrutement 13
0.5.3. Techniques de recueil des données 13
0.5.3.1. La recherche documentaire 13
0.5.3.2. Observation directe 13
0.5.3.3. Entretien 14

0.5.3.4. Guide d'entretien 15
0.5.3.5. Instruments de recueil des données 15
0.6. Déroulement de l'enquête 15
0.7. Délimitation du sujet 16
0.8. Subdivision du travail 16
CHAPITRE I. CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE 18
I.1. Cadre conceptuel 18
I.1.1. Définitions des concepts clés 18
I.1.1.1. La famille 18
I.1.1.2. La famille monoparentale 18
I.1.1.3. Le veuvage 19
I.1.1.4. Le divorce 20
I.1.1.5. Les mères célibataires 23
I.1.1.6. La résilience 24
I.2. Cadre théorique 26
I.2.1. La théorie de l'empowerment 26
I.2.2. Théorie de la solidarité sociale 29
CHAPITRE II. LES DIFFERENTS MODELES FAMILIAUX AU BURUNDI ET LE STATUT DE L'HOMME ET DE LA FEMME DANS LA FAMILLE BURUNDAISE 33
II.1. Les différents modèles familiaux au Burundi 34
II.1.1. Familles biparentales 34
II.1.2. La famille des orphelins 34
II.1.3. Les familles recomposées 34
II.1.4. Les familles d'accueil volontaires (FAV) 35
II.1.5. Les familles étendues 36
II.1.6. Les familles nucléaires 36
II.2. Le statut de l'homme et de la femme dans la famille burundaise 36
II.2.1. Le statut de l'homme dans la famille Burundaise 36
II.2.1.1. L'homme comme pourvoyeur de revenu 36
II.2.1.2. L'homme comme chef de famille 37
II.2.1.3. L'homme comme protecteur de la famille 38
II.2.2. Le statut de la femme dans la famille burundaise 38

II.2.2.1. La femme est mère et éducatrice des enfants 38
II.2.2.2. La femme comme ménagère et gestionnaire du grenier 39
II.2.2.3. La femme soumise et gardienne du foyer 40
II.3. Mutations de l'identité masculine et féminine. 41
II.3.1. Déclin du modèle autoritaire masculin 41
II.3.2. Emergence des nouvelles identités féminines 42
II.3.3. Les facteurs de ces mutations 44
CHAPITRE III. LES FAMILLES MONOPARENTALES ET LEURS STRATEGIES D'ADAPTATION EN COMMUNE DE GITEGA 45
III.1. Les défis des familles monoparentales 45
III.1.1. Les difficultés financières 45
III.1.2. La monoparentalité et la gestion du patrimoine familial 48
III.1.3. La monoparentalité et la socialisation des enfants 51
III.1.4. Monoparentalité et stigmatisation 52
III.1.5. Monoparentalité et l'échange économico-sexuel 53
III.1.6. La monoparentalité et le refus de la paternité 56
III.2. Les stratégies d'adaptation 58
III.2.1. Le recours à des groupements de solidarité d'épargne et de crédit 59
III.2.2. Le recours aux activités génératrices de revenus (AGR) 66
III.2.2.1. L'agrobusiness 66
III.2.2.2. Le petit commerce 69
III.2.2.3. Une main d'œuvre journalière 73
III.2.2.4. Le dialogue et la communication empathique avec les enfants 73
III.2.2.5. Le recours à l'échange économico-sexuel 75
III.2.2.6. Le recours à la famille nucléaire 76
CONCLUSION GENERALE 79
BIBLIOGRAPHIE 84
ANNEXES 88

LISTE DES PHOTOS ET GRAPHIQUES

Photos

Photo 1 : Groupement solidaire d'épargne et de crédit de la colline Nyabututsi.....59

Photo 2 : Groupements solidaires d'épargne et de crédit de la colline Rugari-Gitamo.....60

Photo 3 : Groupement solidaire d'épargne et crédit de la colline Songa.....61

Photo 4 : Une mère célibataire qui se débrouille avec le petit commerce.....69

Photo 5 : Une femme éleveur et commerçante.....71

Photo 6 : Une femme qui vit au dépend du commerce de charbon de bois.....72

Graphique

Graphique 1 : Population active par sexe dans le secteur agricole.....68

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ABPDFH : Association Burundaise pour la Promotion des Droits des Femmes Handicapées
AFAPD : Association des Femmes Actrices de la Paix et de Dialogue
AFEB : Association des femmes entrepreneures du Burundi
AFVBU : Association des Femmes et des Enfants Vulnérables du Burundi
AGR : Activité Génératrice de Revenu
APFB : Association pour la Promotion de la Fille Burundaise
AVEC : Association Villageoise d'Epargne et de Crédit
BUDECA : Burundi Déparchage Café
CAFOB : Collectif des ONG et Associations Féminines du Burundi
CDFC : Centre pour le Développement Familial et Communautaire
FAV : Famille d'Accueil Volontaire
FVS : Famille pour Vaincre le Sida
IMF : Institut de Microfinance
IRC : International Rescue Commitee
MIPAREC : Ministry For Peace And reconciliation Under The Cross
ONG : Organisation Non Gouvernementale
RGPH : Recensement général de la population et de l'habitat
SFBLSP : Solidarité des Femmes Burundaises pour la Lutte contre le Sida et le Paludisme
SFBSP-Burundi : Solidarité des Femmes Burundaises pour le Bien-être Social et le Progrès
UFAPEC : Union des Fédérations des Associations des Parents de l'Enseignement catholique

AVANT- PROPOS

Ce travail a été rédigé dans le cadre de l'obtention du diplôme de Master en socio-anthropologie. C'est une contribution à la compréhension de la problématique du vécu des familles monoparentales tenues par les femmes en Zone Gitega Rurale.

La question fondamentale était d'étudier comment les femmes peuvent subvenir aux besoins de leurs familles et remplacer valablement leurs maris. Les résultats de la présente recherche obtenue au moyen des observations et entretiens semi-directifs nous ont montré que ces familles monoparentales tenues par les femmes rencontrent des difficultés financières, des difficultés liées à la gestion du patrimoine familial et des difficultés d'éducation des enfants en général. Comme stratégies d'adaptation face à ces difficultés, ces familles recourent au petit commerce ; aux groupements communautaires d'épargne et de crédit ainsi qu'à d'autres associations des veuves ; aux membres de leurs familles ainsi qu'à d'autres personnes morales ; aux amis, etc.

INTRODUCTION GENERALE

La famille est une institution d'importance capitale dans la vie de tout un chacun. C'est un espace de socialisation et d'intégration. C'est ainsi qu'une réflexion sur cette institution s'avère très fondamentale. Notre travail qui s'intitule : « ***les formes de résilience socio-économique des familles monoparentales tenues par les femmes au Burundi. Enquête menée dans la zone Gitega Rurale »*** a servi de brique pour construire un édifice dans la compréhension de la vie des familles en situation de monoparentalité. La parentalité solitaire au féminin impacte négativement sur la famille qui en est la victime. En principe, les parents collaborent et mènent une action conjuguée pour la bonne marche de la famille. Malheureusement, la mort peut advenir dans la famille et emporter l'un des conjoints. Dans ces conditions, toutes les tâches reviennent sous la responsabilité du seul parent qui reste. Dans certains cas, lorsque c'est une femme qui meurt, certains veufs se remarient et d'autres endurent la souffrance et la solitude avec leurs enfants. La plupart des femmes veuves préfèrent rester avec les enfants sans se remarier. Ces femmes deviennent chefs de ménage. Elles deviennent le pilier de cette famille monoparentale, elles sont chargées de tout. Suite à l'absence du père qui était à la fois chef, protecteur de famille et pourvoyeur de revenu, la femme éprouve des difficultés à assurer toutes les tâches et les responsabilités.

Les femmes seules quelles que soient leurs conditions sociales ou leurs situations familiales, éprouvent un sentiment de solitude suite à l'absence du conjoint. C'est une situation misérable lorsque les femmes deviennent chefs de ménage car, en plus des tâches qui leur incombent, elles doivent ajouter celles qui étaient assignées à leurs époux.

Malgré les difficultés qui ne manquent pas, certaines familles monoparentales adoptent des stratégies pour faire face aux circonstances de la vie et défendent leurs statuts. La manière dont les familles monoparentales assurent leurs rôles et responsabilités, les rapports qu'elles entretiennent avec leur entourage, l'endurance dans les épreuves, la persévérance dans les difficultés et un changement de mentalité sont des facteurs qui déterminent l'image réelle de ces familles monoparentales tenues par les femmes. Ces familles sont parfois stigmatisées par le langage populaire suite à leur statut social.

Par contre, elles développent des compétences pour gagner la vie et vaincre tout ce qui entraîne la stigmatisation de la femme en situation de monoparentalité. Face aux difficultés d'ordre matériel, à la gestion du patrimoine familial, aux problèmes de l'éducation des enfants, plusieurs stratégies sont développées. Dans le présent travail nous allons mettre en évidence ces stratégies adoptées par les mères monoparentales.

Nos résultats prouvent que la femme seule peut tenir son foyer et remplacer sans difficulté son mari dans ses rôles de pourvoyeur de revenu ; chef et protecteur de la famille.

0.1. L'objet d'étude

L'objet d'étude comprend l'objectif global et les objectifs spécifiques opérationnels.

0.1.1. Objectif général

L'objectif général de notre étude est celle-ci :

-Analyser les stratégies d'adaptation face aux différents défis que les familles monoparentales tenues par les femmes traversent ;

-Montrer comment elles parviennent à assurer l'éducation de leurs enfants en l'absence de l'autorité paternelle, comment elles parviennent à subvenir aux besoins de la famille, comment elles parviennent à remplacer valablement leurs maris dans le rôle de chef de famille.

Ce sujet a été inspiré par le courage constaté chez la plupart des veuves, des divorcées ou des femmes abandonnées, des mères célibataires de la zone Gitega rurale en commune Gitega. Dans les sociétés patriarcales comme la nôtre, le père est à la fois pourvoyeur de revenu, protecteur et chef de la famille. La femme joue un rôle fondamental dans la famille, mais à titre secondaire en tant qu'adjoint du mari : on l'appelle jusqu'aujourd'hui « umufasha ».

L'impact de l'absence de ce dernier est très néfaste et doit être vivement ressenti par toute sa famille. On pourrait alors s'attendre à ce que les familles monoparentales sombrent dans le désespoir total, mais ce n'est pas toujours le cas.

On peut même constater que les familles monoparentales tenues par les femmes qui se trouvent dans cette situation pour des raisons multiples, soit par décès du mari, soit par le divorce ou l'abandon de l'un des conjoints, réussissent mieux la vie que les familles biparentales.

Nous cherchons à savoir comment les femmes sans mari parviennent à bien gérer le patrimoine familial et à trouver du revenu pour subvenir aux besoins fondamentaux de leur famille alors que c'est une tâche qui était jadis assignée à l'homme.

Nous savons que la tradition burundaise maintient les femmes dans des conditions et attitudes de soumission et de dépendance. Mais comme la sagesse burundaise le dit : « uwuvunitse aca yiga n'ugucumbagira », qu'on peut traduire : « celui qui est brisé apprend à marcher en boitant, ces familles s'adaptent automatiquement aux différents défis de la vie. La femme ajoute en plus de ses responsabilités, celles qui étaient assignées à l'homme. Cela sous-entend une grande adaptation au changement. Ce sont ces stratégies d'adaptation qui feront l'objet de notre recherche.

0.1.2. Objectifs spécifiques

Notre travail poursuit un triple objectif :

Le premier objectif est pédagogique. Notre recherche vise à comprendre comment la femme peut tenir valablement le foyer en l'absence de son mari ;

Le second objectif est social. Il sera question de montrer que l'image de la femme traditionnelle est en perpétuelle mutation ;

Le troisième objectif est illustratif. Nous essayerons de montrer par quelles stratégies les femmes peuvent assumer les fonctions de pourvoyeur de revenus, de chef de famille et de protectrice de famille en l'absence de leurs maris.

0.2. Choix et intérêt du sujet

Le choix de notre sujet de recherche a été guidé par diverses motivations à savoir : l'intérêt personnel, l'intérêt social et l'intérêt scientifique.

S'agissant de l'intérêt personnel, ce sujet nous est utile dans la perspective professionnelle pour l'avenir. Sur le marché du travail, des organisations tant nationales qu'internationales interviennent pour les questions liées au genre, au développement et la gestion des ressources humaines. Cela figure parmi les métiers du socio-anthropologue. Ce dernier est un opérateur social appelé à intervenir pour alléger le poids des souffrances humaines.

Pour ce, nous avons voulu faire un travail de fin d'étude relatif à ce métier. La compréhension de ce sujet nous aidera à élargir nos connaissances sur la question du genre, laquelle reste d'actualité dans la société burundaise notamment.

Comme on rencontre dans notre société burundaise ces cas des familles en situation de monoparentalité, nous avons senti la nécessité de travailler sur ce sujet qui, non seulement aidera les décideurs et tous les acteurs sociaux à trouver des solutions pour les problèmes qui menacent ce genre de famille, mais aussi ce travail apportera sa contribution dans les politiques de planification en faveur des familles monoparentales tenues par les femmes.

Sur le plan scientifique, nous avons jugé bon d'apporter notre contribution aussi simple que soit pour faire avancer la recherche en sciences sociales. Notre sujet s'inscrit dans la littérature déjà existante. En tant que chercheur, notre étude servira d'ouverture des horizons pour d'autres chercheurs qui seront intéressés par des recherches en rapport avec les familles en situation de monoparentalité.

0.3. Problématique et question centrale de la recherche

Parler des formes de résilience des familles monoparentales, c'est souligner les stratégies d'adaptation aux problèmes qu'éprouvent les familles monoparentales. La société burundaise est une société patriarcale marquée par des relations pyramidales où l'homme est au-dessus de tous les autres membres de la famille. Il détient tout le pouvoir, comme garant du patrimoine familial.

Son absence impacte d'une façon ou d'une autre la situation familiale. On disait souvent: « urugo n'umugabo » ; « urugo rutagira umugabo ntakitarukengera » ; « urugo rubuze umugabo ntirugire umugayo aba atawarariho » ; « nta mwana w'umukecuru », qu'on peut traduire par : « le foyer c'est le mari » ; « un foyer sans le mari est exposé à toutes sortes de mépris » ; « un foyer dont le mari meurt mais qui n'en souffre pas, cela suppose qu'il était sans valeur » ; « l'enfant d'une veuve est sujet au mépris ». En effet, c'est pour souligner le statut de l'homme et de la femme dans la famille, le rapport de domination entre l'homme et la femme. Le mari assure la vie matérielle, la sécurité morale et physique, il protège le patrimoine de la famille. En qualité du chef de famille, le pouvoir de prendre des grandes décisions et de punir les indociles est à sa grande responsabilité.

Par contre, la femme reste dans une position de soumission et de dépendance telle que nous le montre ce passage :

« La femme se comprend comme adjoint du mari quand elle a, par sa maternité, acquis sa totale intégration dans la famille qui l'accueille, ce rôle de second ne se sépare jamais de la femme, elle se saisit par conséquent comme adjoint à son mari. La femme se saisit d'abord comme gardienne du « urugo ». Elle est responsable devant son mari de la bonne marche de la maisonnette » (Niyorugira, 1970).

La question qui se pose est de savoir ce qui se passe dans la famille quand le mari est absent ou quand il n'est plus. Or, Cette femme qui, ne joue que le rôle d'adjoint ou n'apparait qu'à titre secondaire, peut-elle le remplacer valablement ?

On devrait s'attendre à ce que les familles monoparentales sombrent dans la désolation totale, dans l'impossibilité de se prendre en charge et d'assurer les multiples charges de leurs foyers, car, dit-on souvent : « urugo n'umugabo » (le foyer c'est le mari).

Autrement dit, ces familles des veuves, des divorcées, des mères célibataires devraient basculer dans la précarité plus aiguë que les autres suite à cette disparition du pourvoyeur.

Cependant, la réalité prouve que dans les familles monoparentales assurées par les femmes, on n'y trouve quelque fois une vie supportable comme dans les familles biparentales. Elles se débrouillent tant bien que mal pour répondre aux besoins de leurs familles. Ces familles en question couvrent les charges socio-économiques qui sont sous leur responsabilité. Elles assument toutes les fonctions et les obligations qui leur incombent.

Si les familles monoparentales tenues par les femmes parviennent à tenir leur foyer malgré l'absence du mari qui était considéré comme pourvoyeur de revenu, chef et protecteur de la famille, où est- ce qu'elles trouvent les moyens pour répondre à leurs besoins? Par quelles stratégies d'adaptation parviennent-elles à couvrir tous leurs besoins matériels ?

Au cours de cette recherche, nous serons appelé à trouver des réponses aux différentes questions ci-haut citées. Pour y arriver, nous aurons besoin des données de terrain pour la vérification des hypothèses.

0.4. Les hypothèses de travail

0.4.1. Hypothèse générale

Malgré les difficultés qui ne manquent pas, certaines familles monoparentales tenues par les femmes se débrouillent bien dans la vie quotidienne.

0.4.2. Hypothèse spécifique opérationnelle

Le statut de l'homme et la position sociale de la femme dans la tradition burundaise, montre l'incidence malheureuse de l'absence du mari dans la famille. Face aux diverses difficultés que traversent les familles monoparentales tenues par les femmes, plusieurs stratégies d'adaptation sont développées. Quatre d'entre elles sont retenues comme hypothèses :

1^0 L'image et le statut de la femme dans la zone Gitega rurale est en perpétuel mutation.

2^0 Les familles monoparentales tenues par les femmes se débrouillent via la création des nouveaux liens de solidarité à travers les groupements communautaires d'épargne et de crédit et d'autres associations.

3° Les familles monoparentales tenues par les femmes recourent à quelques hommes qui agissent en coulisse.

4° Les familles monoparentales réussissent l'éducation des enfants par le dialogue et la communication empathique.

0.5. Méthodologie de travail

Dans le cadre d'une recherche scientifique, la méthodologie précise la façon dont les données vont être collectées. Les précisions concernant la méthodologie sont toujours indispensables à la compréhension du travail scientifique. Celle-ci est un ensemble de procédés et d'outils que nous avons utilisés pour collecter et analyser les données.

Les sciences sociales utilisent différents outils et méthodes pour appréhender l'objet de la recherche. Dans le cas présent, nous allons faire la description du lieu ou terrain d'enquête et le choix des enquêtés. Nous allons présenter également les méthodes et les techniques de recherche utilisées pour collecter et traiter les données de terrain.

Pour accéder aux données qui nous ont servi dans la compréhension de la vie des familles en situation de monoparentalité féminine, la méthode qualitative nous a été très utile.

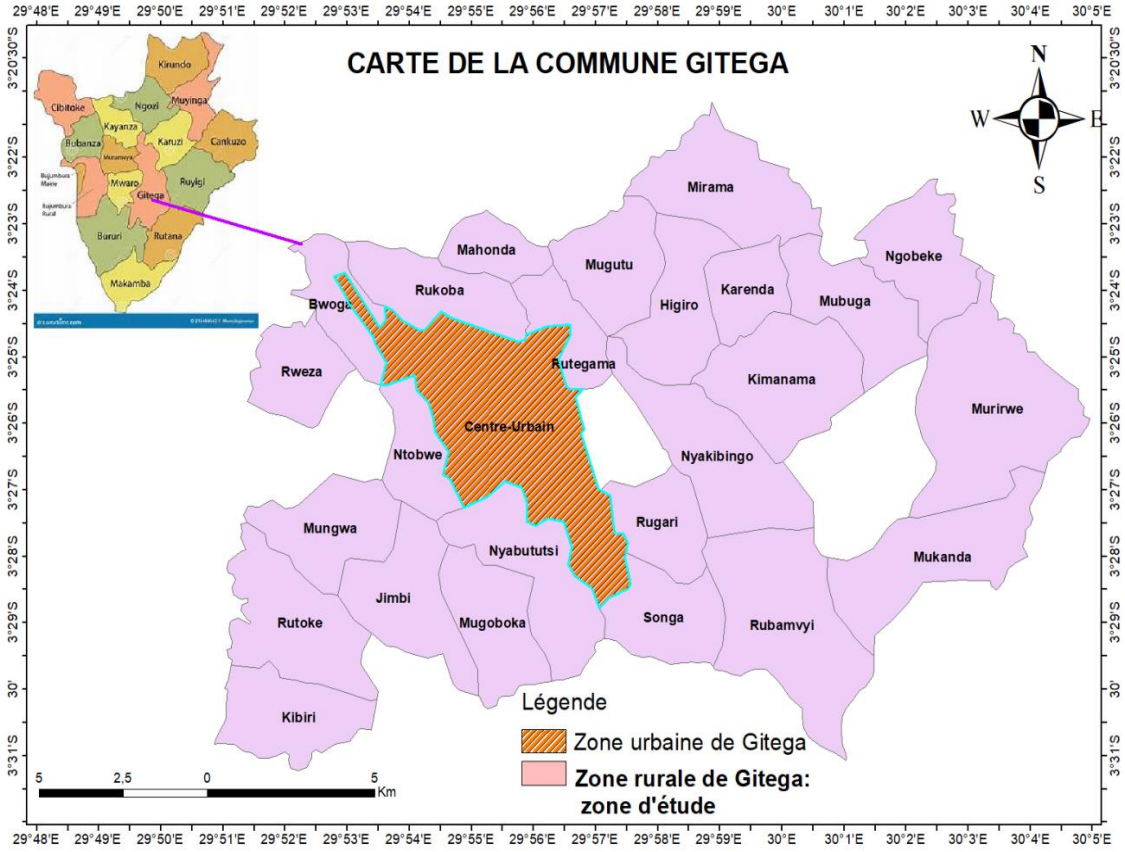
Nous avons utilisé deux techniques à savoir l'observation directe et les entretiens semi-directifs pour la collecte des données de terrain.

Nos interviewés étaient composés par des femmes divorcées ; des veuves ; des mères célibataires ; des autorités locales qui sont toujours en contact avec les ménages vulnérables et qui bénéficient des aides du gouvernement ; des agents des ONG ; des voisins des familles monoparentales pour recueillir les témoignages de ce qu'ils constatent dans leur vie quotidienne. Nous avons confronté toutes ces données par la méthode de triangulation. Cette méthode consiste à recourir à plusieurs sources et de les interroger différemment.

C'est la diversité des points de vue qui est alors recherchée pour dégager une vision plus riche d'une thématique. Compte tenu de son intérêt de recherche, le chercheur conduit des entretiens semi-dirigés auprès des personnes diversifiées. En combinant les données issues de plusieurs informateurs, cette méthode permet d'assurer la validité et la scientificité. Comme le souligne Simon David Yana, elle confronte les informations issues de plusieurs sources. La triangulation consiste à mettre en œuvre plusieurs démarches en vue de la collecte des données pour l'étude du comportement humain. L'approche par méthodes multiples tente ainsi d'atteindre la complexité du comportement humain en l'étudiant de plus d'un point de vue. (Yana, 1993 :1)

Nous nous sommes servis du guide d'entretien comme outils de collecte de données.

0.5.1. Terrain d'enquête



0.5.1.1. Choix du terrain d'enquête

Pour choisir ce terrain, nous nous sommes inspirés de la sociologie urbaine et de l'Ecole de Chicago. Comme la ville de Chicago, la zone Gitega rurale est en train de connaître une urbanisation rapide sur fond de déracinements multiples, d'extrême hétérogénéité sociale et culturelle, de déstabilisation culturelle des activités, des statuts sociaux et des mentalités. Deuxième ville du pays, elle est en pleine évolution où l'émergence économique est très considérable. Elle accueille de nombreux immigrants en provenance de tous les coins du pays.

Les grands comme les petits, les riches comme les pauvres, les intellectuels comme les non-instruits y trouvent à faire. Habitée par une population diversifiée de culture, de religion, de statut ; même les métiers et le comportement sont diversifiés. Cela étant, les parents s'inquiètent pour le comportement de leurs enfants.

Des procréations hors mariage croissent considérablement, la relativisation de certaines valeurs fait partie des caractéristiques de cette zone. Donc, la zone Gitega rurale est un terrain intéressant pour les socio-anthropologues. C'est une zone en pleine mutation dont l'urbanisation avance à une allure considérable. Les gens viennent des villages et sur les bordures de la route là où le commerce est favorable. L'esprit commercial est très développé. Des constructions en matériaux durables sont en train d'être érigées. En comparaison avec la ville de Chicago, Gitega devient un pôle économique majeur et l'une des plus importantes places financières du pays en matière agricoles et commerciales.

Les agriculteurs ne produisent pas pour manger seulement, mais plutôt pour vendre en vue d'accroitre et d'augmenter le capital. Les activités qui se font dans la zone Gitega rurale sont surtout le commerce informel, le salariat agricole, le travail d'aide-maçon, le salariat journalier dans certaines industries comme BUDECA, Bref l'esprit commercial est très développé. On remarque un grand mouvement des personnes qui quittent le milieu rural vers le milieu urbain pour chercher du boulot et faire du commerce pendant la journée. Le soir, elles rentrent en milieu rural pour y revenir le lendemain. Gitega Rurale devient aussi le lieu emblématique de pauvreté et de précarité urbaine, de l'entrepreneuriat féminin, de débrouillardise et de survie.

L'économie du marché constitue la meilleure manière d'assurer la croissance économique et d'améliorer le niveau de vie de la population. L'obtention du profit récompense les initiatives privées. Il s'agit du libéralisme économique tel que décrit par Michel De Vroey. Le libéralisme économique affirme que l'économie du marché est supérieure en termes d'efficacité, de création de richesse et de croissance à un système dans lequel l'économie est régie par l'Etat, son cas extrême étant l'économie planifiée, ou à un système dans lequel les rôles économiques sont transmis héréditairement d'une génération à l'autre (Vroey, 2009).

Toutes ces activités apparaissent pour un socio-anthropologue comme une sorte de laboratoire qui permet d'étudier les nombreuses stratégies adoptées par les femmes qui font l'objet de notre étude.

Avec notre démarche qualitative qui est aussi une méthode compréhensive, nous serons à mesure de comprendre le sens que les familles monoparentales donnent à leurs activités quotidiennes.

Nous avons tendu le micro à cette catégorie de femmes qui, autrefois étaient stigmatisées suite au divorce, au veuvage et à la maternité hors mariage, mais qui se débrouillent tant bien que mal pour faire vivre leurs familles.

0.5.1.2. Négociation du terrain

Nous n'avons pas eu beaucoup de problème à nous présenter à la communauté de cette zone. Nous y avons travaillé en 2020 en qualité d'animateur social dans le cadre du projet UMMU[1]. Nous maitrisions bien le milieu puisque le contact n'était pas nouveau, ce qui a facilité notre tâche. De surcroît, il nous a été facile de nous déplacer sur toutes les collines car, c'était un milieu que nous maitrisions d'ores et déjà. Car, la connaissance du terrain est fondamentale comme le montre ce passage : « *Une connaissance préalable, fut-elle indirecte, de la situation qu'on projette d'observer augmente les chances de réussir l'entrée en limitant les occasions de surprise, voire d'impair, qui sont toujours assez nombreuses lors des premiers contacts avec un univers dont on n'est pas familier* » (A. M. Arborio, 2021, p. 15).

Même si nous connaissions le milieu, nous avons passé par l'administrateur communal pour demander l'autorisation de faire une enquête dans sa Commune. Nous avons choisi aussi trois guides pour nous aider à trouver des informateurs sur les collines Songa, Nyabututsi et Rugari-Gitamo. De plus, nous avons recouru à différentes stratégies. Nous n'avions pas beaucoup de connaissances envers les mères monoparentales. Certaines de ces femmes se trouvaient dans les associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC).

Pour elles, le travail a été facile, nous les avons rencontré dans les groupements les jours d'épargne et de crédit à Songa au lieu communément appelé kw'i dépôt ; à Nyabututsi un peu en haut du grand Séminaire Jean Paul II ; à Rugari-Gitemo au terrain du centre Cero. D'autres nous les avons trouvés via les guides dans leurs ménages. Sur la colline Nyabututsi, le chef de colline adjoint nous a refusé l'autorisation de nous entretenir avec la population. Après des longues négociations et justifications, elle a fini par accepter mais avec une condition de ne prendre aucune photo des citoyens de cette colline. Elle nous a dit que nous prenons des photos pour les vendre alors qu'elles ne gagnent rien.

[1] Le projet UMMU (Umwana Mu Muryango) est un projet du Ministère de la solidarité Public et des affaires sociales, du droit de la personne et du genre, qui était financé par l'Union Européenne et exécuté par IRC.

Nous lui avons expliqué que je fais le travail pour des fins académiques, comme elle n'a pas compris, nous avons pris l'option de rejoindre chaque enquêtée à son domicile.

0.5.1.3. La population d'enquête

Selon Fortin, la population désigne l'ensemble des éléments qui présentent des caractéristiques communes » (Fortin, 2010). Notre population d'enquête est la sous-catégorie des femmes chefs de ménages ; de leurs voisins ; des autorités locales et des personnes morales qui agissent en faveur des familles vulnérables. Certaines de ces femmes pratiquent le commerce ambulant des fruits, des légumes, des maïs grillés, des arachides, des maniocs, des avocats, des vêtements et la boisson locale (URWARWA). Ces femmes pratiquent d'autres activités du secteur informel pour accroître leurs ressources financières afin de subvenir aux besoins de leurs ménages. Ce sont des femmes qui ont un très faible capital économique, social, culturel symbolique et naturel selon la sociologie de Pierre Bourdieu.

Plus précisément, la majorité de nos enquêtées sont dans des Groupements de Solidarité encadrés par IRC et d'autres ONG locales comme FVS, MIPAREC, MERANKABANDI. Dans le cadre de l'entrepreneuriat, ces ONG renforcent les capacités entrepreneuriales et la capacité de résilience des familles monoparentales à travers les associations villageoises d'épargne et de crédit.

La majorité des femmes que nous avons interviewées sont dans les groupements suivants : Dutezimbere ibibondo ; Duterintambwe ; Tureribibondo ; Dukuzibibondo ; Sangwebibondo ; Dufashanye.

Le choix des interviewés lors de la réalisation d'une recherche n'est pas le fruit du hasard. Le choix du cas est déterminé en fonction de son intérêt intrinsèque, de son aspect unique ou de sa représentativité et de son aspect typique eu égard à notre question de recherche (Mongeau, 2008).

Comme notre recherche est de type qualitatif, nous devons respecter le critère de diversification. Nous avons interrogé des personnes diversifiées selon l'âge, le statut social, le niveau d'instruction, etc. L'autre principe de référence est la saturation. Il renvoie au point ou, dans une recherche, toute donnée nouvelle n'apporte aucun élément nouveau à la compréhension du phénomène à étudier.

Il ne s'agit pas de rendre compte du phénomène dans sa totalité, mais plutôt d'un critère méthodologique qui indique au chercheur à quel moment il doit arrêter sa collecte des données.

0.5.1.4. Échantillonnage

L'échantillonnage est un procédé qui permet au chercheur de choisir parmi une population mère, un groupe ou une proportion de personnes en vue de représenter la population (Fortin, 2010). Pour ce faire, notre étude compte sur un échantillon de 26 personnes interviewées, dont 7 veuves ; 6 mères célibataires ; 5 divorcées ; 4voisins des familles monoparentales ; 2 animateurs sociaux dont 1 de l'IRC et 1 de la FVS ; 1 CDFC et 2 chefs collinaires.

Ces autorités locales sont supposées connaître la réalité sur le vécu quotidien des familles monoparentales tenues par les femmes qui leur sont proches. Tout cela s'inscrit dans la logique de respecter le principe de diversification, de triangulation et de saturation.

Pour constituer le présent échantillonnage, nous avons utilisé la méthode non probabiliste ou empirique. Nous nous sommes basé sur les critères d'âge, d'origine familiale, du nombre d'enfants et du niveau d'étude. On considère que la présente taille facilitera l'atteinte des principes de saturation et de représentativité.

0.5.2. Techniques et instruments de recueil des données

0.5.2.1. Type de recherche

La présente recherche est de type qualitatif. Cette démarche accorde une place importante au vécu quotidien des individus et à leur propre expérience pour rendre compte de la « réalité sociale » qui est multiple (Miles& Huberman, 2003). Nous avons choisi ce type de méthode par ce fait qu'elle est appropriée à des problématiques sociales comme l′exclusion, la stigmatisation, la précarité, la pauvreté, la résilience, la vulnérabilité, etc.

Ainsi, une telle démarche, orientée vers l'étude de cas pourrait nous conduire à identifier les entraves, les opportunités, les stratégies adoptées par les familles monoparentales pour renforcer leur capacité de résilience.

Comme le rappelle Fortin (2010), ce type d'étude se focalise sur un ou des aspects du cas à étudier pour en tirer le meilleur résultat possible.

0.5.2.2. Modes de recrutement

Le recrutement des femmes qui ont participé à la présente étude s'était fait à travers les ONG IRC, FVS, quelques guides et les chefs de colline. Une rencontre a été tenue avec les agents de terrain de ces deux ONG ainsi que ces élus collinaires pour partager l'avis de recrutement et leur expliquer notre projet d'étude. Nous nous sommes appuyé sur ces personnes pour faciliter la rencontre avec nos interviewées.

La démarche de recrutement a été guidée par le souci de procéder à une sélection de participants susceptibles d'apporter des informations éclairantes à la compréhension du sujet.

0.5.3. Techniques de recueil des données

Dans le cadre de notre recherche, les principales techniques que nous avons utilisées sur terrain étaient l'observation directe, l'entretien semi-directif et la recherche documentaire.

0.5.3.1. La recherche documentaire

La recherche documentaire est l'ensemble des étapes permettant de chercher, identifier et trouver des documents relatifs à un sujet par l'élaboration d'une stratégie de recherche (Service formation des Publics, 2022). Pour mener à terme ce travail, nous nous sommes servis des documents des chercheurs qui ont travaillé sur des sujets relatifs à notre domaine de recherche. Des ouvrages généraux, des thèses, des mémoires, des articles, des différents rapports et des sources internet nous ont été d'importance capitale.

0.5.3.2. Observation directe

L'observation directe est une technique fréquemment utilisée pour mener une étude qualitative. Elle permet de recueillir des données verbales et surtout non verbales. L'observation directe implique de la part du chercheur une immersion totale dans son terrain, pour tenter d'en saisir toute subtilité, au risque de manque de recul et de perdre en objectivité. Cette technique offre la possibilité d'aller observer les acteurs en situation et de saisir en temps réel les pratiques sociales (Arborio, 2021 : 27). Pendant que les acteurs nous racontaient leur vie, nous observions aussi leurs réactions, leurs gestes, leur milieu de vie, leur environnement, leurs interactions avec les autres, leurs activités quotidiennes et tous les différents détails qui s'offraient à nos yeux et qui ne

peuvent pas être insignifiants par rapport au vécu quotidien de nos acteurs. La manière dont elles échangent l'argent, un suivi attentif des registres d'enregistrement des capitaux et des crédits, un regard qui reflète la sévérité de certaines femmes à l'égard de ceux qui tardent dans le remboursement des crédits, la commercialisation des savons ; des arachides ; des avocats ; des cannes à sucres par certaines femmes dans les lieux de groupements d'épargne et de crédit, les rassemblements après les séances d'épargne pour traiter ensemble les cas des femmes ou de mères célibataires victimes de certaines injustices dans leurs familles respectives ;la commercialisation par les femmes de certains produits qui n'exigent pas un grand capital ont mérités notre attention particulières.

L'observation directe concerne l'environnement de l'étude et les individus objet de la recherche. Elle permet d'obtenir les informations que le discours seul n'est pas capable de donner et offre la possibilité au chercheur de découvrir par lui-même certains phénomènes ou le déroulement d'un événement pour mieux le comprendre. Elle propose à l'enquêteur de se focaliser sur le comportement d'une personne.

0.5.3.3. Entretien

L'entretien en sociologie a pour objectif de recueillir les informations des savoirs, des vécus en lien avec un thème, avec une question de recherche. C'est une excellente technique qui permet au chercheur d'interroger son interlocuteur et parvenir à accéder à sa compréhension du sujet objet d'étude. L'entretien est un questionnement oral ou discussion avec un individu et qui porte sur un sujet prédéterminé dont on veut approfondir certains aspects à travers les réponses de la personne interviewée (Aktouf, 1987). Dans cette recherche, nous avons utilisé l'entretien semi-directif appelé aussi entretien compréhensif comme technique de recherche.

Pour BECKER H.S dans son article « Faire preuve. Des faits aux théories », il en appelle les entretiens non directifs où le chercheur s'intéresse à comprendre les représentations, les pratiques et les comportements des acteurs en les considérants de leur point de vue. Pour bien conduire nos entretiens, nous avons préparé un guide d'entretien mais qui a été souple pendant le moment de l'enquête. En suivant le fil du discours de l'enquêté, nous avons essayé d'orienter l'interviewé par d'autres sous questions quand il commençait à aller hors sujet.

0.5.3.4. Guide d'entretien

Le guide d'entretien est un document qui regroupe l'ensemble des questions à poser ou des thèmes à aborder lors d'une entrevue. Etant une simple série d'interrogations, il a pour but d'offrir un cadre ordonné à l'entretien. Pour un entretien semi-directif, les questions du guide d'entretien doivent être ouvertes. À travers ce type de questions, l'entretien semi-directif invite la personne interrogée à répondre plus longuement à chaque interrogation (Gaspard Claude, 2019).

Le problème n'est pas non plus de savoir si vous avez posé les bonnes questions pour obtenir de bonnes réponses ; ce qui est essentiel est de gagner la confiance de l'enquêté *(*S., Beaud et F., Weber, 2003*)*. Dans ce cas, dans les réponses attendues, il n'y avait pas de bonnes ou de mauvaises réponses, car c'est leur avis qui est intéressant.

Pour ce faire, le guide d'entretien utilisé a été élaboré tout en essayant de recadrer notre question de recherche en revenant spécifiquement sur les grandes thématiques où les sous-thèmes développés correspondants à des objectifs de notre recherche.

0.5.3.5. Instruments de recueil des données

Dans la collecte des informations sur terrain, les instruments que nous avons utilisés sont les suivants : le carnet de notes, l'appareil enregistreur, le téléphone et le stylo.

0.6. Déroulement de l'enquête

Nous avons commencé notre travail de terrain par des enquêtes exploratoires faites au mois d'août 2023 et des enquêtes proprement dites au mois de novembre en 2023. Nous avons utilisé le guide d'entretien avec les techniques de collecte des données ci-haut citées. Nous nous sommes rendus sur les terrains de Songa, Nyabututsi rural et Rugari-Gitamo. Nous y sommes passés huit jours en faisant des entretiens et des observations semi-directifs avec les informateurs. En effet, ceux dont nous avons rencontré sur ces terrains sont habitués aux « bienfaiteurs » qui viennent apporter de l'aide ou alors aux agents de différentes ONG qui viennent leur poser des questions pour constituer les données de base collecté les données pour l'évaluation mi-parcours ou pour l'évaluation finale des différents projets. De ces projets des ONG, les enquêtées reçoivent quelques vivres ou autres cadeaux selon les objectifs du projet.

Ainsi, il était très prudent de leur expliquer de façon claire que je suis étudiant de l'Université du Burundi et que je sollicite leur contribution pour la réalisation de mon travail de recherche dans le cadre de mes travaux académiques. Après la présentation, elles ont accepté qu'on fasse l'entretien parce qu'elles pensaient toujours que nous sommes un des bagiraneza (bienfaiteurs) qui va bientôt leur apporter une aide quelconque ou qu'il s'agit d'un projet auquel elles seront les bénéficiaires. Même les groupements qui avaient fini leurs activités ont refusé de rentrer avant que je ne les visite, car elles pensaient que ça serait une perte pour eux. C'est pourquoi elles ont accepté facilement la prise des photos et l'enregistrement des audio.

0.7. Délimitation du sujet

Notre espace de travail se limite à la zone rurale de la commune Gitega. Nous avons commencé les investigations au mois d'Août pour les enquêtes exploratoires, et nous avons clôturé au mois de novembre avec les enquêtes proprement dites. La délimitation temporelle est difficile à tracer parce que les familles monoparentales augmentent au jour le jour pour des raisons multiples. De plus, nos enquêtées ne se sont pas retrouvées dans cette situation de monoparentalité dans une même période.

0.8. Subdivision du travail

Notre travail est subdivisé en trois chapitres.

Dans le premier chapitre, nous avons défini le cadre conceptuel et théorique. Une revue de littérature qui définit les principaux concepts clés et qui propose des articles scientifiques traitant les défis des familles monoparentales et leurs stratégies d'adaptation est dressée afin de mieux comprendre le phénomène de monoparentalité au féminin. Les concepts clés à définir sont surtout : la famille, le divorce, les mères célibataires, le veuvage, la résilience et la famille monoparentale.

Le deuxième chapitre concerne les généralités sur les modèles familiaux ; le statut de l'homme et de la femme au Burundi ainsi que les mutations de l'identité féminine et masculine. Il sera question de montrer les différents types de famille existante dans notre société burundaise afin de focaliser notre attention sur un seul modèle faisant l'objet de notre recherche : « la famille monoparentale ».

Le statut de l'homme et de la femme dans une famille Burundaise sera traité aussi dans ce chapitre. L'accent sera mis sur le rôle de l'homme et de la femme dans la société burundaise, la définition des activités relatives au genre qui sont en pleine mutation.

Le troisième chapitre de ce mémoire se consacre à la présentation des résultats de recherche. Nous abordons les principaux défis de la monoparentalité féminine à savoir la précarité financière, la gestion du patrimoine familial, l'éducation des enfants.

On va conclure ce chapitre par quelques pistes de solutions mentionnées par les participantes afin d'améliorer l'accès aux services des familles monoparentales tenues par les femmes comme pour d'autres familles biparentales.

CHAPITRE I. CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE

La monoparentalité est un phénomène connu dans beaucoup de sociétés y compris celle burundaise. Ce chapitre s'articule sur deux sous-chapitres. Premièrement, nous cherchons à mettre en lumière quelques concepts clés lesquels nous mettent dans le bain de notre travail.

Dans le second temps, nous présentons le modèle théorique d'empowerment et de solidarité social.

I.1. Cadre conceptuel

I.1.1. Définitions des concepts clés

I.1.1.1. La famille

Le concept de famille revêt plusieurs significations. Il s'applique à diverses réalités. Selon Jean Louis FLANDRIN, la famille est définie au sens large comme « *ensemble des personnes liées entre elles par le mariage ou la filiation ; ou encore, la succession des individus qui descendent les uns des autres ; c'est-à-dire une lignée, une race, une dynastie* » (Flandrin, 1984, p. 10).

La famille peut signifier aussi au sens étroit les personnes apparentées, unies par un lien de consanguinité et vivant sous le même toit comme le père, la mère et les enfants. Du point de vue sociologique, la famille est ce qui permet aux sociétés de vivre et de se perpétuer. Elle peut être définie aussi comme ensemble de générations descendant du même ancêtre. C'est le cas des enfants, des parents, des grands parents, des arrières grands-parents, etc. Quand l'un des conjoints n'est plus, la famille ne cesse pas d'être famille, mais elle devient une famille monoparentale.

I.1.1.2. La famille monoparentale

La monoparentalité est un phénomène social existant dans notre société burundaise et qui mérite une réflexion particulière. C'est une situation problématique où la famille qui devrait être prise en charge dans les conditions normales par deux personnes autrement dit le père et la mère, se retrouve sous la responsabilité d'une seule personne. Une famille monoparentale est dirigée par un père seul ou une mère seule qui a la charge d'un ou de plusieurs enfants. Le parent seul habite le même logement que son ou ses enfants.

Ainsi, une mère ou un père qui n'aurait pas la garde principale de son ou de ses enfants ne constitue pas une famille monoparentale, mais plutôt une personne hors famille ou un conjoint dans une famille recomposée (Cervinski, 2020, P.4).

Les familles monoparentales diffèrent par la diversité des formes. Actuellement, la plupart des familles monoparentales proviennent essentiellement de divorces et de séparations. Une proportion équivalente de situations concerne des enfants nés hors union. Dans certaines sociétés, seul un très faible pourcentage d'enfants a connu la monoparentalité en raison du décès de l'un de ces parents.

Dans toutes ces catégories, la famille est tenue par une seule personne ; ce qui exige plusieurs stratégies pour combler le vide causé par l'absence du père.

Le concept de famille monoparentale a toujours eu une connotation négative en soulignant qu'un seul conjoint assume une charge familiale normalement partagée. Cette notion a été toujours associée par la précarisation et la marginalisation liée aux normes de genre. C'est ce que souligne François de SINGLY en ces termes : *« Les mères célibataires, les veuves, les familles biologiques ne comprenant pas de couples, les familles dont le chef de famille est sans conjoint, renvoie plus à la communauté de problème que doivent confronter ces familles qu'à l'inégale dignité de leur mode de constitution antérieurement construite* » (Singly, 2007, p. 56). Il existe des familles monoparentales féminines lorsque la cheffe de famille est une femme et les familles monoparentales masculines lorsque la famille est dirigée par un homme. Pour le cas qui nous concerne, nous avons focalisé notre attention sur la monoparentalité féminine.

I.1.1.3. Le veuvage

Le veuvage est un état social de la personne dont l'époux ou l'épouse est décédé. C'est le fait de perdre son conjoint, si celui-ci est mort ou a disparu totalement. Le mariage est dissout le jour où l'on constate la mort de l'un des conjoints. C'est une situation qui affecte les hommes et les femmes. Pour le cas qui nous concerne, nous allons mettre un accent particulier sur les veuves, car, ce sont elles qui font l'objet de notre étude.

Parler des femmes veuves renvoie directement à l'absence du père de famille suite à la mort. L'impact de cette mort de l'époux se fait sentir de façon remarquable dans la famille. Vivant seul, une gestion solitaire de toutes les questions de la vie est l'une des incidences remarquables de ce phénomène du veuvage sur la personne de l'épouse.

Les femmes veuves quelle que soit leur condition sociale ou leur situation familiale, se retrouvent dans une situation étrangère du fait de la perte de leur mari. Elles vivent dans une solitude familiale.

Malgré toutes ces difficultés, les veuves cherchent à améliorer leur situation de vie par plusieurs voies. Dans l'avenir, du fait du renouvellement des générations, on peut s'attendre à une amélioration du vécu du veuvage par les femmes. Ayant acquis plus d'ouverture sur l'extérieur grâce à leur participation accrue au monde du travail, ayant vécu dans des couples plus égalitaires et, pour une proportion croissante d'entre elles, plusieurs unions successives entrecoupées généralement de périodes de solitudes, elles seront certainement mieux armées psychologiquement pour affronter l'isolement suite au décès de leurs conjoint (Christiane Delbes, 2000).

I.1.1.4. Le divorce

Le divorce est la rupture officielle d'un mariage civil ou religieux reliant deux personnes. « Le *divorce est la dissolution du lien de mariage avec possibilité, pour chacun des conjoints, de contracter une nouvelle union par le mariage, ou, si c'est le polygame, de garder l'autre ou les autres épouses* » (Bigangara, 1986, p. 142).

Dans le Burundi traditionnel, le divorce touchait beaucoup plus la femme que le mari. La femme était obligée de retourner dans sa famille d'origine alors que le mari restait dans son domicile.

Le divorce était précédé par plusieurs conflits conjugaux, des querelles dans le ménage, des agressions physiques et morales. Ces malentendus pouvaient causer des séparations temporaires ou fuite (kujabuje), allant jusqu'à la séparation définitive.

H. DEPAGE définit le divorce comme « *la dissolution complète et définitive d'un mariage valable, prononcé par la justice du vivant des époux pour l'une des causes spécifiées par la loi ou en vertu de leur double volonté exprimée d'une manière persistante et solennelle* » (Depage, 1962, p. 884).

Dans la société burundaise, principalement en milieu rural, le divorce prenait deux principales formes : le divorce imparfait (kujabuje) qu'on appelle actuellement la séparation de corps, le divorce parfait ou radical qu'on appelle actuellement la séparation définitive.

Dans le Burundi moderne, le divorce revêt plusieurs aspects. Il y a le divorce par consentement mutuel, le divorce partiel ou la séparation de corps et le divorce par plainte de l'un des conjoints.

Les cas de divorce par consentement et les cas de divorce par plainte de l'un des conjoints sont nombreux dans notre pays. Le divorce partiel où la séparation des corps sont des cas qui existent mais difficiles à connaître car ils vivent sous le même toit sans partager le lit conjugal. Ils vivent sous ce principe, « mungo zirara ziraka bwaca zikazima », qu'on peut essayer de traduire ainsi « dans les foyers le feu brûle pendant la nuit, mais s'éteint la journée ». Cela pour souligner que pendant la journée, apparemment tout va bien, mais la nuit c'est le calvaire. Il est difficile de donner de façon exacte l'effectif des cas de divorce. Ce sont des réalités qui changent et qui augmentent au jour le jour. Par ailleurs, il y a ceux qui sont divorcés sans passer devant le tribunal, ceux qui sont divorcés conformément à la loi, et ceux qui sont divorcés partiellement donc la séparation, en vivant dans une même maison sans partager ni le lit, ni la ration.

Le phénomène du divorce est incontestablement évident. Comme l'indique Agnès BANGIRICENGE, le porte-parole du ministère de la justice, les cas de divorce sont estimés à plus de 570 cas dans les communes de NTAHANGWA, MUKAZA et MUHA au cours des années 2020 et 2021 (https://burundi-eco.com/mairie-bujumbura-cas-de-divorce-deviennent-de-plus -inquiétants /amp: le 2/10/2023 à 11h19min).

Nous vivons dans un monde en mutation, avec une culture dynamique. L'évolution de la pensée; le changement des idées ; le changement de mentalité ; le changement de comportement ; l'évolution des conditions de vie ; tout cela influent positivement ou négativement sur l'évolution ou le changement de famille.

Dans le Burundi moderne, avec la croissance de l'urbanisation, les femmes deviennent de plus en plus libres, autonomes et indépendantes financièrement vis-à-vis de leurs maris. Par voie de conséquence, le divorce devient un phénomène normal, tolérable, et acceptable dans la société. La femme divorcée ne peut plus être appelée ***« IGISUBIRAMUHIRA »,*** parce qu'au lieu de retourner chez ses parents, elle loue une habitation et mène une vie autonome et indépendante. Actuellement, rare sont les femmes divorcées qui retournent chez leurs parents. Elles préfèrent se débrouiller elles-mêmes et se prendre en charge. Celles qui retournent chez leurs parents ou chez leurs frères et sœurs comme dans le Burundi traditionnel, ce sont les femmes qui n'ont pas de source de revenu, incapables de se prendre en charge.

L'augmentation des séparations et des divorces est liée à un nouveau système des valeurs de la modernité comme l'autonomie de la femme, la liberté, l'indépendance ainsi que la simplification juridique d'un divorce par consentement mutuel.

Les temps ont changé, la culture a changé et même les hommes ont changé. La femme de l'époque traditionnelle n'est pas la femme de l'époque moderne. Elle n'est plus la femme soumise, capable de supporter avec résignation toutes sortes d'agressions physiques et morales sous prétexte de certains langages comme ***« nikozubakwa*** », ***« N'ugukenyererako ».***

Les femmes peuvent sortir seules ou avec des hommes qui ne sont pas leurs maris pour prendre un verre de bière. Dans le Burundi moderne, toutes les femmes désirent être des femmes évoluées.

La femme n'est plus définie comme « ***umunyakigo*** » (la gardienne du foyer) comme dans la société burundaise traditionnelle où la femme était assignée aux travaux domestiques seulement. Elle veut s'émanciper, prouver ses énormes capacités, conserver un degré d'indépendance et d'autonomie financière.

Cela étant, le divorce devient un phénomène social qui reste d'actualité. C'est pour cela qu'un nouveau modèle de famille commence à s'imposer, « les familles monoparentales » suite au divorce ou à la séparation des conjoints. Dans certains cas, les femmes partent avec leurs enfants surtout quand ils sont encore petits. Malgré les difficultés liées à la monoparentalité, les femmes préfèrent quitter leurs maris au lieu de subir des violences conjugales diverses.

Cet avis est aussi partagé avec François de Singly. « *On notera au passage que si les femmes demandent nettement plus souvent que les hommes la séparation tout en sachant le coût d'une telle décision, c'est parce qu'elles sont converties à la représentation d'une union satisfaisante en termes relationnels. Elles préfèrent vivre avec moins et mieux sans leurs maris, qu'avec plus et moins bien avec leur partenaire* » (Singly, 2007, p. 75).

I.1.1.5. Les mères célibataires

Ce sont des familles où des femmes ayant eu un ou plusieurs enfants sans être mariées et dont la charge est sous la responsabilité d'une seule personne. Une mère célibataire appelée aussi dans le sens péjoratif une fille-mère, est une mère qui n'a pas eu ou tout simplement n'a pas de mari, mais qui a mis au monde un enfant ou des enfants illégitimes, qu'on appelle en Kirundi ibitwarire pour les stigmatiser.

C'est le cas des filles-mères qui n'ont pas su utiliser la contraception lors des rapports sexuels ou qui ont dépassé les délais d'une demande d'interruption volontaire d'une grossesse. C'est aussi le cas des mères célibataires volontaires, qui veulent un enfant sans toutefois cohabiter avec leurs conjoints.

Certaines d'entre elles sont des filles que l'impatience et une mauvaise curiosité ont jetées dans les mains d'un jeune homme, et par conséquent une grossesse s'en est suivie. D'autres sont celles dont leurs fiancés avaient promis un mariage, mais qui sont tombées enceinte avant la consommation du mariage pour être finalement abandonnées par leurs fiancés.

Dans le Burundi traditionnel, les jeunes étaient conseillés de garder la continence parfaite jusqu'au jour du mariage. Les relations sexuelles avant le mariage étaient strictement interdites. Tout le monde essayait de se conformer à cette règle. Quiconque passait outre cette règle, subissait des sanctions exemplaires.

La fille enceinte ainsi que sa famille étaient les premières à subir les sanctions : des vaches ; des propriétés du père étaient spoliées et confisquées. Ezéchiel souligne les principales sanctions : « *La fille enceinte était maudite de ses parents, chassée du toit paternel ou noyée dans une rivière* » (Ezéchiel, 2012, p. 17). Cela veut dire que la fille enceinte n'avait pas la chance de continuer à vivre avec ses parents, elle était un danger social à se débarrasser.

Elle constituait une honte, un déshonneur pour sa famille. La société livrait des sanctions sévères à l'égard de ses parents : *« Ses parents encourraient un très grand déshonneur dont ils se purifiaient en fournissant des cruches de bière umwuhagiro à la population de sa région-kwengera abashingantahe, abakungu. Ils paient en outre des fortes amandes-vaches-au roi et aux chefs. Parfois, les autorités civiles leurs prenaient toutes leurs vaches »* (Bigangara, 1986, p. 149).

Sa mère pouvait être chassée de la maison par son mari ou par la parentèle. Mais aujourd'hui, la maternité hors mariage devient de plus en plus tolérable et acceptable sans être ni bien ni encouragée. Certains des jeunes affirment que les relations sexuelles préparent au mariage. Une fille enceinte n'est plus noyée dans une rivière, les biens de sa famille ne subissent aucun dommage. Sa mère n'est plus responsable du comportement de sa fille. Elle n'est plus accusée ou inquiétée comme auparavant, ce qui augmente l'effectif des naissances hors mariage.

Le concept de mère célibataire a évolué au cours de l'histoire. « On parlait il y a 25 ans environ de la fille-mère : le vocable actuel est celui de mère célibataire ; il a une origine anglo-saxonne (single mother) : on assiste présentement à une modification dans l'appellation : on parle de Father lessness ou de fatherless families, soit l'absence de paternité ou famille sans père » (Gubbels, 1974, p. 225).

Dans les classes sociales les plus défavorisées, c'est –à-dire vivant dans des conditions économiques très précaires, les mères célibataires élèvent seules leurs enfants d'où ce vocable de monoparentalité. Malgré les difficultés qui ne manquent pas, ces dernières se débrouillent tant bien que mal pour faire vivre leurs enfants. Elles se lancent dans le petit commerce, s'insèrent dans les associations villageoises d'épargne et de crédit, et bien d'autres activités de débrouillardise.

I.1.1.6. La résilience

La résilience est un concept qui est beaucoup utilisé par les ONG pour les projets d'aide humanitaire. Il est utilisé dans le domaine de la santé, l'environnement, la cohésion sociale. Quatre éléments fondamentaux forment la résilience : la capacité pour souligner la possibilité d'un renforcement permanent ; l'adaptation qui implique un processus de rester fonctionnel dans

des nouvelles conditions ; l'adaptation positive pour souligner une projection dans l'avenir ; l'interaction entre la personne et son environnement c'est-à-dire qu'elle est liée à la conjonction entre les facteurs internes et externes du sujet.

La résilience est la capacité d'un individu ou d'un groupe d'individu à surmonter de très grandes difficultés et à accroître dans la vie. Il peut s'agir du traumatisme, de grande pauvreté, d'une maladie grave, d'un deuil lourd, ou d'autres problèmes (https://bice.org/fr/la-resilience-une-difinition-simple-par-stefan-vanistendael le 2/2/2024 à 17h43min).

La résilience est définie aussi comme cette vertu de générer des espaces de possibilités qui nous permettent d'atteindre l'excellence humaine, le plus haut potentiel humain pour vivre une vie meilleure (Anna Fores et Jordi Grane, 2019). Elle est la capacité d'un système à s'adapter, avec succès, face aux menaces et aux risques qui mettent en danger sa fonction, son développement ou sa viabilité… Le concept peut être appliqué à divers types de systèmes, avec différents niveaux d'interaction ; un micro-organisme, un enfant, une famille, un système de sécurité, un système économique ou le changement climatique Anna S. Masten (2014).

C'est pourquoi la résilience est la capacité à rebondir face à l'adversité, à s'adapter, à se rétablir et à retrouver l'accès à une vie pleine de sens et productive (Jorge Rodriguez, Monica Zaccarelli, et Davoli ricardo Perez (2006).

La résilience humaine est définie aussi comme la capacité d'un biosystème (personne, famille, communauté) à s'orienter vers certaines ressources susceptibles de maintenir son fonctionnement positif dans des situations de stress. Cette façon de gérer lui permet d'obtenir les ressources qui lui permettent de donner un sens à l'expérience vécue (Michael Ungar 2011).

Vanistendael et Lecomte, définissent la résilience comme une capacité qu'ont certains individus à surmonter les obstacles, les conditions difficiles et à poursuivre le cheminement normal de la vie. Ils affirment que les personnes résilientes ont en commun « un tempérament qui induit des réponses positives dans leur entourage, une aptitude à analyser et à résoudre les difficultés et problèmes, la croyance que la vie vaut, malgré tout, la peine d'être vécue » (Vanistendael et Lecomte ,2000).

Ainsi donc, la résilience comme capacité résulterait de l'interaction « sujet-environnement ». Cette capacité permet à l'individu de percevoir et d'agir sur son environnement de manière significative (Anaut, 2003).

Pour notre étude, nous retenons que la résilience se présente comme étant «la capacité à réussir, à vivre et à se développer positivement de manière socialement acceptable en dépit du stress ou d'une adversité qui comporte normalement le risque grave d'une issue négative » (Cyrulnik, 1999). Roskam et Vendenplas Holper (2000) complètent cette définition en disant que les personnes résilientes sont des personnes qui s'en sortent bien, en dépit de la présence dans leur environnement de sources de stress ou de privations.

Nous cherchons à prouver comment les mères monoparentales sont très résilientes, comment elles trouvent la solution à divers problèmes, leurs stratégies d'adaptation face aux difficultés de la vie, les facteurs internes et externes qui renforcent leur habilité de résistance.

I.2. Cadre théorique

Le cadre théorique sert à orienter et à encadrer les recherches et surtout à prouver l'existence des données recueillies. Nous avons choisi de travailler sur les familles monoparentales tenues par les femmes, une catégorie des familles vulnérables et exposées à la pauvreté et à la précarité suite à l'absence du père de famille. Notre travail s'inscrit dans le paradigme de solidarité sociale.

Ce paradigme nous permet de comprendre comment les familles monoparentales tenues par les femmes tissent des liens de solidarité et d'amitié avec le reste du monde pour renforcer leur capacité de résilience. Dans cette logique nous avons privilégié deux théories : la théorie de l'empowerment et la théorie de la solidarité sociale.

I.2.1. La théorie de l'empowerment

Elle signifie littéralement renforcer ou acquérir du pouvoir. L'empowerment est défini comme l'accroissement des avoirs et des capacités des personnes pauvres, dans le but de leur permettre de mieux participer, négocier, influencer, maîtriser et responsabiliser les institutions qui ont une incidence sur leur vie (Narayan,2004).

Le concept a gagné progressivement l'agenda international en matière de genre et de développement à partir des années 1990.

A la fin de la décennie, il intègre le discours politique sur la lutte contre la pauvreté. L'empowerment renvoie à des principes, tels que la capacité des individus et des collectivités à agir pour assurer leur bien-être ou leur droit de participer aux décisions les concernant. Ce concept a été beaucoup utilisé par les développementalistes après l'échec des programmes de développement. Des organisations non gouvernementales ont commencé à prendre en compte des dimensions sociales du développement, ce que les anthropologues appellent ″développement endogène. ″

Cette théorie est utilisée dans plusieurs domaines comme le féminisme, le service social, le développement communautaire (Simon 1994, cité par Calvès, 2009). Il est également très présent dans le discours des organisations internationales où il occupe une place de choix dans les modèles de lutte contre la pauvreté (Calvès, 2009).

La zambienne Sara Longwe, spécialisée dans les questions de genre et développement, a proposé en 1993 un outil pour l'opérationnalisation de la notion d'empowerment (Lazrak, 2015). Elle propose cinq étapes qui seront adoptées à la suite par l'UNICEF et l'UNIFEM.

La première étape démarre par une aide sociale, ensuite les femmes cherchent à améliorer leur accès aux ressources puis elles tentent de comprendre leurs problèmes et imaginent des moyens pour en sortir collectivement. Elles cherchent à relever les différents défis qui se posent à elles. Enfin, le contrôle constitue le résultat ultime de leurs actions. À ce stade, les femmes deviennent des actrices et ont accès à différentes ressources et partagent le pouvoir avec les autres membres de la communauté (Lazrak, 2015).

On considère que l'empowerment des femmes est intimement lié à leur participation sur le plan social, politique et économique (Ninacs, 2008). Sans participation effective, ce concept devient un mot vain. Réaliser, celui-ci permet de franchir les barrières psychologiques de la stigmatisation et de la culpabilisation et favorise l'accroissement de l'autonomie d'action tant individuelle que collective des femmes (Ninacs, 2008). Selon Ninacs (2002), on distingue l'empowerment individuel, l'empowerment communautaire et l'empowerment organisationnel.

L'empowerment individuel est rattaché à la capacité des individus à améliorer leurs habiletés, qui leur confèrent une meilleure image d'eux-mêmes et une confiance plus accrue (Ninacs, 2002 ; Zimmerman, 1990). Certains parlent de « pouvoir intérieur » (Charlier et Cauberg, 2007). Dans l'empowerment individuel, on distingue plus précisément quatre sous dimensions à savoir « la participation, les compétences, l'estime de soi et la conscience critique » (Ninacs, 2002).

Chacune de ces composantes mises ensemble fait en sorte que la personne qui n'avait pas de pouvoir devient plus autonome et peut opérer des choix. Ces différents niveaux de l'empowerment individuel, s'interconnectent et s'influencent mutuellement (Ninacs ,2002).

La démarche d'empowermentest un cheminement dans lequel une personne doit s'engager en utilisant ou en acquérant des habiletés spécifiques aux objectifs poursuivis. Cette démarche amène la personne à se percevoir comme compétente, possédant les habiletés, les qualités, les attitudes et les connaissances suffisantes pour emboîter le pas.

L'empowerment nous semble aussi être la théorie la plus adaptée à notre étude sur les formes de résilience socio-économique des familles monoparentales tenues par les femmes. L'empowerment considère que chaque personne possède des potentialités qui lui permettent de mener les changements nécessaires dans sa vie afin d'être plus résiliente. Cette théorie est souvent utilisée dans les interventions avec des cibles en perte d'autonomie, telle que les personnes vivant dans la pauvreté (Nicnacs, 2008). Dans les pays pauvres comme le Burundi où les ressources de l'État sont limitées, l'empowerment peut permettre aux individus de compter sur eux-mêmes et de s'appuyer sur les ressources de l'environnement.

Dans le même ordre d'idées, nous nous sommes inspirés de cette théorie pour analyser comment les familles monoparentales tenues par les femmes utilisent leurs potentialités pour renforcer leur capacité de résilience. Cette théorie nous a aidés à comprendre comment ces femmes se débrouillent en développant la culture entrepreneuriale via les petits métiers comme l'agro-business, le commerce ambulant pour la survie de leurs familles.

Également, cette théorie nous a inspiré pour comprendre comment ces femmes améliorent leurs conditions de vie et subviennent aux besoins élémentaires.

I.2.2. Théorie de la solidarité sociale

La solidarité désigne un rapport existant entre deux ou plusieurs personnes ayant des intérêts et des objectifs communs. C'est ce qui unit les personnes dans un sentiment d'entraide et de dépendance mutuelle. Les personnes solidaires sont liées entre elles parce qu'elles proviennent d'une même famille, d'un même village, d'un même pays. C'est pourquoi on distingue les solidarités associatives, les solidarités familiales, les solidarités nationales.

Le concept de solidarité a donc un sens polysémique et renvoie au moins à deux niveaux. Un premier sens est de type normatif. Il relève de la contractualisation d'un devoir réciproque et qui comporte une dimension contraignante. Cette forme de solidarité, souvent institutionnalisée renvoie, par exemple, à la solidarité entre les dirigeants et les salariés en fonction des contrats qui les unissent : les décisions de l'un engagent la responsabilité de l'autre.

Un second sens positif. Il englobe des mouvements d'entraide qui nous poussent vers ceux que nous reconnaissons (famille, communautés, humanité…) et qui ne relève pas de la contractualisation formelle a priori, mais qui sont mus par des ressorts éthiques ou anthropologiques.

L'histoire de la solidarité est l'histoire des efforts faits par une société pour articuler l'indépendance et la dépendance des individus mais aussi une vie sociale contraignante.

On distinguer les solidarités naturelles (la famille) et les solidarités construites dont celles soulignant un sentiment d'interdépendance.

Elle relève alors du don, de la générosité, de la charité, ou, si elle est plus mutuelle, de l'entraide, du coup de main. La solidarité qui nous a servi à comprendre les formes de résiliences socio-économiques des familles monoparentales tenues par les femmes est une solidarité organique : une cohésion sociale fondée sur la complémentarité des individus ; la spécialisation fait que chacun a besoin des autres ce qui se traduit par un système de droits et d'obligations des uns vis-à-vis des autres » (Durkheim, 2013).

La perte d'une personne la plus chère de la famille comme le mari appelle automatiquement d'autres stratégies pour combler ce vide afin que la vie puisse continuer. Parmi ces stratégies, nous soulignons le recours à la solidarité à travers les nouvelles formes d'amitié qui se fait voir dans les groupements d'épargne et de crédit ; dans les tontines ; dans les associations des veuves responsables, etc.

La solidarité renvoie alors à une conscience collective d'un destin commun, à un sentiment de compassion pour l'autre dont on reconnaît l'identité avec soi-même. Emile Durkheim considéré comme fondateur de la sociologie distingue la solidarité mécanique et la solidarité organique. Toutes les deux mettent en évidence les liens d'interdépendance entre les individus au sein de leur groupe. La première est caractéristique des sociétés traditionnelles, dans lesquelles les individus sont peu différenciés les uns des autres, ils partagent les mêmes sentiments, obéissent aux mêmes croyances. La seconde forme de solidarité renvoie aux sociétés modernes dans lesquelles, les individus sont différenciés par l'interdépendance des fonctions. Pour Durkheim, plus une société compte des fonctions différenciées, plus la solidarité y est forte. Les familles monoparentales dirigées par des femmes dans la zone Gitega rurale font recours à la solidarité associative.

Ces formes de solidarité sont fondées sur un intérêt particulier. Cet intérêt peut être des modes d'entraide qui s'exerce dans des périmètres bien délimités. Il peut s'agir des périmètres sociaux comme la communauté religieuse ou éthique, il s'agit des périmètres géographiques, comme le quartier, encore des limites construites autour d'un intérêt qui définira une solidarité de situation ou conjoncturelle, comme une association de défense, un syndicat, etc. (Viévard, 2012).

Cette solidarité s'inscrit dans la logique de trouver facilement un soutien ou une aide. Pour les cas des personnes âgées, cette solidarité de voisinage peut prendre la forme d'une aide ponctuelle à domicile, d'aide pour quelques courses, de soutien, etc. (Herman et al. 2007).

Cette théorie nous est très utile pour comprendre les formes de résilience socio-économique des familles monoparentales. La solidarité dont il est question est cette manière dont les gens se mettent ensemble pour renforcer leurs capacités de résilience.

La solidarité est une autre forme d'empowerment. En cela nous rebondissons avec Mathieu Bourbonnais et Michel Parazelli pour qui la solidarité est souvent définie comme un travail social, un moyen ou une finalité des pratiques d'intervention se réclamant d'empowerment (Bourbonnais, 2018).

Elles reflètent la vraie image des femmes de la zone Gitega rural qui se sont regroupées dans des associations villageoises d'épargne et de crédit encadrées par International Rescue Commitee (IRC) pour se soutenir mutuellement en se donnant des crédits informels. Elles désignent les modalités d'entraide mutuelle contractées par les membres d'un même cercle dont l'accès est conditionné par les cotisations. On peut y trouver des solidarités très variées. Face aux difficultés qu'elles rencontrent, celles-ci mettent en place des stratégies d'entraide ; de lutte contre la pauvreté ; d'assistance mutuelle et de soutien mutuel dans des divers problèmes liés à cette vie de monoparentalité. Cela nous a aidés à comprendre les différentes stratégies mises en place par les familles monoparentales pour réussir la vie malgré les multiples défis. Dans ces solidarités, c'est le sentiment d'appartenance qui est le fondement.

La théorie de la solidarité nous semble très pertinente pour comprendre les différentes stratégies mises en place par les familles monoparentales pour répondre positivement aux multiples besoins de la vie. Ces femmes qui ont la responsabilité de leurs familles tissent des liens de solidarité pour s'entraider mutuellement à travers les associations des veuves responsables, les groupements d'épargne et de crédit et les tontines.

Pour comprendre le phénomène de la monoparentalité et les enjeux sociaux liés à cette vie, il est pertinent de préciser le cadre théorique qui sert de référence. Cela nous aide à discuter avec différents auteurs qui ont pensé et qui ont écrits sur ce phénomène. Pour le cas des formes de résilience socio-économique des familles monoparentales tenues par les femmes en commune Gitega, deux théories fondamentales s'avèrent très utiles dans la compréhension de ce sujet : La théorie de l'empowerment de Saul Alinsky ; la théorie de la solidarité sociale d'Emile Durkheim.

Malgré l'importance accordée à ces deux théories, celle de l'empowerment nous semble plus efficace et nous sert de référence pour expliquer les différentes stratégies d'adaptation et de gestion de multiples difficultés liées à la situation de monoparentalité.

De surcroît, les chercheurs qui ont creusés sur le sujet concernant la vie des familles monoparentales tenues par les femmes nous ont servi de référence dans la compréhension de ce phénomène.

C'est surtout Claire-Anne Courtois qui a fait une thèse sur *« les femmes chefs de ménage à Bujumbura : marginalité, violence et résilience,* université de Pau et des Pays de l' Adour, thèse présentée et défendu en 2016 » ; Bimwa Bulangalire Kalambi qui a travaillé sur « *Les femmes veuves et stratégies de survie des familles monoparentales dans la plaine de Ruzizi*, thèse présentée et défendue 2019» ; Irina Cirivinski qui a travaillé sur « *Les perceptions des mères monoparentales soufrant d'épuisement sur le bien-être de leurs enfants,* université d'Ottawa, mémoire présentée en 2020 ».

CHAPITRE II. LES DIFFERENTS MODELES FAMILIAUX AU BURUNDI ET LE STATUT DE L'HOMME ET DE LA FEMME DANS LA FAMILLE BURUNDAISE

La famille est une institution sociale existante depuis longtemps. Ladite institution s'est révélée dynamique: raison d'être du concept de modèle familiale. Les modèles familiaux varient d'une société à l'autre, d'un milieu à l'autre, ce qui prouve le dynamisme de la société et de la culture. Dans le cas qui nous concerne, nous allons mettre un accent particulier sur les modèles familiaux existant au Burundi et sur le statut de l'homme et de la femme dans la famille burundaise, afin d'embrayer sur les familles monoparentales comme modèle familial faisant l'objet de notre étude.

Parler du statut de l'homme et de la femme dans la famille burundaise revient à souligner leur considération et leur rôle dans la communauté en général et dans leur famille en particulier. La considération de l'homme et de la femme est une émanation de la culture. Le rapport de l'UNESCO souligne que dans la société burundaise traditionnelle, l'homme en tant que père de famille était appelé « Serugo », ou « inkingi y'urugo », le pilier de famille. Son attitude vis-à-vis des siens ou de ses voisins lui conférait le statut de chef de famille (Unesco, 2017, p. 29).

La place et la perception de la femme dans famille burundaise différait de celle de l'homme par la culture. Alors que l'homme est considéré par la culture burundaise comme le pilier de la famille, la femme est considérée comme la gardienne du foyer « umunyakigo ».

Le gros de ses acticités tourne autour des travaux domestiques. Procurer la nourriture à la famille est sous l'entière responsabilité de la femme qui a la charge alimentaire. Dans une famille paysanne, les devoirs de la mère de famille sont écrasants; ils tiennent en un seul mot « nourriture » (Tilly, 1987, p. 72). La réalité de la famille est en pleine mutation. Certains traits liés à la culture qui influençaient le comportement tant pour l'homme que pour la femme ont changé. C'est pourquoi la famille a évoluée dans ses considérations anciennes. Plusieurs modèles familiaux se présentent dans nos jours.

II.1. Les différents modèles familiaux au Burundi

II.1.1. Familles biparentales

La famille biparentale désigne une famille comprenant un couple marié ou en union libre et au moins un enfant. Contrairement à la famille monoparentale où on est en présence d'un seul parent avec des enfants, la famille biparentale comprend deux parents avec au moins un enfant. C'est une famille généralement connue dans notre société burundaise. Elle ne fait pas l'objet de plus d'attention dans la mesure qu'on peut la qualifier d'une famille ordinaire.

II.1.2. La famille des orphelins

La famille des orphelins renvoie à cette catégorie des enfants qui ont perdu leurs parents et qui vivent dépendamment ou indépendamment des autres personnes morales ou physiques. Selon Sylvain kerbourc'h et Tshierry de Rochegonde, « le terme orphelin renvoie beaucoup à une période révolue où les orphelins vivaient dans des orphelinats sous la protection de l'Etat qui tentait de pallier les conséquences de guerre. Cette mémoire collective est si prégnante que nos représentations de l'orphelin sont celles d'enfants dont les deux parents sont morts alors que le décès d'un seul parent constitue déjà un orphelin » (Sylvain Kerbourc'h, 2020). Dans notre société burundaise, ces familles sont nombreuses. Il y a des orphelins qui se prennent en charge dans leurs familles respectives. Elles coordonnent toutes les activités de la maison. Certaines familles des orphelins comprennent des enfants qui ont perdu leurs parents et résident dans des propriétés laissées par ces derniers. Il y a ceux qui sont assistés par le gouvernement, d'autres par les ONG, d'autres se prennent en charge sans aucune assistance.

Dans ces familles, il doit y avoir un qui doit prendre la responsabilité de chef de famille. La plupart des fois c'est l'aîné de la famille.

II.1.3. Les familles recomposées

Les formes de recomposition familiales sont très variées. La famille recomposée, c'est la cellule familiale qui entoure directement, et très généralement dans un même logement, un enfant avec son père ou sa mère et son conjoint. La famille recomposée, du point de vue de l'enfant peut aussi comprendre le foyer de son autre parent avec ses autres enfants éventuels.

C'est par exemple le cas d'une mère qui a été renvoyée par son mari (séparation des conjoints) et qui est hébergée dans une autre famille avec son enfant chez sa grande sœur car ils sont dans l'incapacité d'autonomie financière.

Marie-Christine souligne dans sa définition ce qui différencie la famille recomposée aux deux autres modèles familiaux les plus courants : la famille biparentale et la famille monoparentale. « La famille recomposée se distingue de la famille biparentale intacte ou monoparentale par le fait que les enfants ne sont pas tous unis par des liens avec les figures parentales ou avec les autres membres de la fratrie. Elle impose ainsi une vision de la parentalité différente qui fait appel à la parentalité social plutôt qu'exclusivement biologique (Marie-Christine, 2013). Cette recomposition familiale augmente au jour le jour dans la société burundaise. Nous pouvons citer des orphelins qui sont placés dans les familles d'accueil volontaire ; certains enfants qui sont pris en charge par des personnes qui ne sont pas leurs familles biologiques ; certains jeunes ou adultes qui vivent ensemble et qui se constituent une famille sans pour autant avoir des liens de parentes biologiques ; certains enfants qui sont adoptés par des familles dont ils n'ont aucun lien de consanguinité ; etc. Tout cela reflète une recomposition familiale.

Les familles recomposées assument leurs rôles comme les familles traditionnelles, donc les familles biparentales. Elles ont à prendre soin des enfants, à décider du partage des tâches ménagères. La famille recomposée ne peut se définir totalement par le logement. Elle peut notamment inclure des enfants nés d'unions antérieures et vivantes ailleurs.

II.1.4. Les familles d'accueil volontaires (FAV)

Il s'agit d'une prise en charge des enfants orphelins ou séparés de leurs parents. Il s'agit d'une politique qui consiste à transférer les enfants dans des foyers situés dans les communautés. Cette politique s'aligne aux nouvelles orientations des Nations Unies en matière de prise en charge en constituant des familles d'accueil volontaires appelées aussi « Foster family care ».

Elle consiste à placer les enfants dans les familles d'accueil volontaires, avec ou sans liens parentaux. Vers l'âge de 14ans et en tenant compte de leur degré de maturité, les jeunes sont transférés dans des foyers situés dans la communauté pour faciliter leur intégration.

Elles sont initiées par SOS et d'autres ONG comme IRC, SAVE THE CHILDREN, qui travaillent dans la protection de l'enfance.

Ces catégories de familles sont nombreuses dans notre société Burundaise. Au 31 décembre 2019, SOS villages d'enfants Burundi a pris en charge 1415 enfants et jeunes vivant dans les 5villages d'enfants SOS et dans les familles d'accueil volontaire. Ils sont répartis comme suit : Programme Bujumbura : 327 enfants et jeunes ; programme Cibitoke : 199 enfants et jeunes ; programme Gitega : 264 enfants et jeunes ; programme Muyinga : 360 enfants et jeunes ; programme Rutana : 265 enfants et jeunes. (<<<https://www.sosburundi.org/prise-en -charge-de-remplacement le 11/12/2023>>> consulté à 9h43.

II.1.5. Les familles étendues

Il s'agit du type de famille composée du père, de la mère et des enfants, mais aussi des grands-parents, des oncles, des cousins, etc. Quelquefois, ils cohabitent dans le même espace et fonctionne comme unité. C'est un modèle familial généralement connu dans notre société burundaise que ça soit en milieu rural ou en milieu urbain.

II.1.6. Les familles nucléaires

Il s'agit d'un type de famille prédominant aujourd'hui. Elle est composée du père, de la mère et des enfants. Elle n'inclut pas d'autres parents, mais maintient la structure de base traditionnelle.

Pour toutes ces catégories des modèles familiaux qui existent dans notre société burundaise, notre attention particulière est orientée vers la famille monoparentale en raison de son organisation malgré l'absence du mari. L'absence de ce dernier devrait être senti de façon très remarquable suite au statut assigne à l'homme et à la femme dans la famille burundaise.

II.2. Le statut de l'homme et de la femme dans la famille burundaise

II.2.1. Le statut de l'homme dans la famille Burundaise

II.2.1.1. L'homme comme pourvoyeur de revenu

A l'homme revient le rôle de pourvoyeur de revenu. Il assure la vie matérielle de sa famille, avec toutes les charges qui en découlent. Cela est souligné aussi par Innocent IRANKUNDA. *« Au Burundi et surtout en milieu rural, le père assume des tâches qui lui demandent parfois de la*

force physique. Ce sont entre autres, les travaux champêtres : pour nourrir sa famille, le père se livre au travail de la terre avec le concours précieux de ses enfants ayant l'âge requis pour ce genre de travaux.

C'est à lui qu'incombe prioritairement la construction de la maison et de l'enclos (...) et tout cela pour le confort et l'honneur de la famille. En cas de besoin, il n'hésite à quitter la maison pour aller chercher du travail ailleurs » (Irankunda, 2021, p. 18).

Le père accomplit quelquefois les travaux rémunérateurs pour compléter le revenu de sa famille. Il cherche le matériel scolaire pour les enfants. Dans le Burundi traditionnel comme le rapporte la tradition orale, la femme ne pouvait pas s'acheter un pagne, ni des habits pour les enfants. Sauf ce qui provenait de l'agriculture dont il était la gestionnaire, elle dépendait en toute chose de son mari. Elle n'avait pas les moyens parce que les opportunités pour elle étaient limitées.

II.2.1.2. L'homme comme chef de famille

La responsabilité d'assurer la sécurité morale et physique de la famille est le propre de l'homme. Il incarne la loi pour assurer l'ordre dans sa famille. Il est au sommet de la famille et tout le monde lui doit respect et obéissance. C'est lui en général qui prend les grandes décisions qui engagent la famille. En tant que chef, le père protège le patrimoine familial contre les agresseurs tant externes qu'internes qui peuvent nuire au bien-être de la famille. C'est lui qui assure la sécurité familiale. En cas de conflit entre sa famille et l'entourage, c'est à lui d'entreprendre les démarches juridiques en vue de régler le différend. En qualité de chef, c'est l'homme qui doit accomplir des tâches les plus dures et les plus pénibles : « Ils sont réservés aux hommes les travaux les plus pénibles, mais aussi, il faut bien le dire, les plus spectaculaires : construction des habitations et greniers (aider par les femmes pour le transport et le foulage de l'argile nécessaire à l'élévation des murs), vannerie, tissage, broderie » (Barbier, 1985, p. 38).

Si l'homme est le maître incontournable dans les relations extérieures, à la maison, il règne aussi d'une façon incontestable sur le foyer. Ce statut de chef de famille souligne aussi la domination masculine caractéristique des sociétés patriarcales comme la nôtre.Dans le Burundi traditionnelle, la femme battue par son mari devrait l'accepter sans se révolter car, disait-t-on « niko zubakwa ».

II.2.1.3. L'homme comme protecteur de la famille

Le père de la famille assure la sécurité morale et physique de sa famille et protège son patrimoine. En ce qui concerne la sécurité physique, le père protège la famille contre les menaces qui peuvent nuire sa famille. Il est le garant du respect et de l'honneur pour sa femme et ses enfants.

En cela, nous rebondissons avec Ney BENSADON, quand il souligne le mythe de la faiblesse de la femme : « *L'homme se veut le protecteur de la femme. Il exécute des travaux nécessitant une robustesse physique supérieure. Il construit des cathédrales, des ponts et des routes »* (Bensadon, 1980, p. 14). La société burundaise fonctionne sur un mythe selon lequel, la femme est naturellement faible et a besoin de la protection de l'homme. C'est là où est venu certains langages comme « urugo rutagira umugabo ntakitarukengera » (un foyer sans le mari est exposé à toutes sortes de mépris).

II.2.2. Le statut de la femme dans la famille burundaise

Dans la société burundaise et surtout en milieu rural où la femme n'est pas indépendante financièrement, la situation sociale de la femme se réfère à l'homme. On qualifie la femme par rapport à son mari et elle-même se comprend en se référant à lui. Les femmes sont considérées pour leur beauté et la bonne gestion de la ménagère. Elles se définissent par leurs activités et leurs tâches comme nous allons le voir.

II.2.2.1. La femme est mère et éducatrice des enfants

Pour les Burundais, être une mère est un titre d'honneur pour la femme. Souvent, tout honneur de la femme burundaise est d'être mère de ses enfants. Et la femme à son tour, fait de ses enfants sa raison d'être dans la famille. La mère s'occupe de l'éducation de ses enfants, notamment ceux qui sont en bas âge. Elle se charge de former leur corps. Elle forme également leur esprit en inculquant le sens du respect, de l'amour filial et fraternel, la politesse dans le langage et dans les actes.

La mère participe au développement des facultés physiques, morales et intellectuelles de l'enfant. L'homme cherchait une femme dans le but d'avoir une épouse qui puisse lui donner des enfants et capable de bien les éduquer.

Le rôle de la femme dans la société burundaise était étroitement lié à la fécondité. La femme qui n'avait pas mis au monde était même déconsidérée dans sa belle-famille. Quelquefois c'était l'objet de divorce. On attribuait la stérilité à la femme et jamais à l'homme.

C'est seulement dans le foyer qu'elle occupait une place prépondérante. C'est pourquoi on chantait dans les berceuses: « Hora ihorere murima w'isangi dusangiye n'Imana. Imana yakumpaye icompa tugahura nofukama nkayisenga, nkayisega ibibondo.

Wanshize mubavyeyi kera narabatinya. Kera naca mucanzo gica umugongo none ubu nca mwirembo ricamwo abavyeyi ».

Tout cela était pour souligner la considération d'une femme mère et la déconsidération de celle qui n'a pas mis au monde.

II.2.2.2. La femme comme ménagère et gestionnaire du grenier

A côte de la fonction de maternité et d'éducation des enfants, c'est aux femmes que revient généralement la gestion de la maison et celle du foyer. La femme, ménagère et maîtresse de la maison, s'occupe de la récolte, de la conservation et de l'utilisation des produits agricoles. Plus pratique et avec un sens élevé d'économie et d'organisation, elle fait des prévisions pour les bons et les mauvais temps. En cas de visites à la maison, elle est chargée de l'accueil. C'est elle qui s'occupe de la vie matérielle de son foyer. En qualité de ménagère, les soins de propreté et d'entretien de la maison lui incombent. En milieu rural, certaines femmes n'ont pas encore abandonné leurs habitudes traditionnelles. Nous pouvons souligner la soumission au mari considéré comme la tête de la famille, l'obéissance même dans l'injustice, s'occuper seule des travaux domestiques en plus des travaux champêtres. Des perceptions et des croyances selon lesquelles certaines tâches ou certaines fonctions devraient davantage être attribuer aux hommes ou aux femmes persiste encore. Sauf dans quelques familles émancipées, très peu d'hommes font la vaisselle, la propreté de la maison, font la cuisine.

Par contre, en dehors des travaux domestiques (préparation du repas, propreté de la maison), la femme du milieu rural aide son mari (chef de famille) pour l'accomplissement des multiples tâches. Elle apporte l'eau à la douche pour son mari, nettoie ses vêtements et ses chaussures.

C'est pourquoi on l'appelle « maboko igihumbi » (mille bras) selon la chanson populaire du club culturel « Giramahoro ». Les chanteuses s'expriment ainsi : « umukenyezi w'umwizigirwa ni kiremesha mu muryango. Baramujanye iyo bamikara, ati oya jewe sinshaka iyo bamikara. Bamutazira maboko igihumbi, guko babonye ibikorwa akora ». Cette chanson qui traduit l'image de la femme burundaise est souvent diffusée à la Radiotélévision national du Burundi (RTNB), le 8 mars, journée internationale de la femme.

L'agriculture est la principale source de revenu des habitants du milieu rural et la femme occupe un rôle indispensable dans les travaux champêtres. Elle sème, sarcle, participe à la moisson, transporte les récoltes. Elle élève des volailles, des moutons, des chèvres, des porcs, etc. Elle prépare la bière de banane, celle du maïs et celle du sorgho. Avec son petit commerce, la vente de sa récolte et d'autres produits lui procurent l'argent nécessaire pour répondre aux besoins journaliers. Ses grandes responsabilités font d'elle une bonne gestionnaire et ménagère de la maison.

II.2.2.3. La femme soumise et gardienne du foyer

Dans la mentalité et dans la culture burundaise, la femme sortait rarement. Dans la société traditionnelle, le modèle de la femme était représenté par une femme discrète, capable de souffrir sans le montrer ni à sa rivale, ni à son ennemi.

On l'appelait même « umunarugo » qui veut dire la gardienne du foyer. La femme restait à la maison pour s'occuper des travaux domestiques et attendre le revenu de son époux. Jusqu'à nos jours, certaines femmes du milieu rural restent dans une position de soumission et de dépendance de leur mari. *« Les denrées alimentaires produites par les femmes sont vendues à son domicile quand elle ne les confie pas au mari. Les activités féminines sont sensiblement plus réduites et ne dépassent guerre le cadre étroit de la maisonnée, sauf pour les cultures »* (Barbier, 1985, p. 38).

Cela renforce les relations pyramidales entre l'homme et la femme tel qu'a été souligné par Anne Deville et Olivier Paye.

> « *Timidité et pudeur caractérise la femme : force et audace sont l'apanage de l'homme. En découle cette conséquence inéluctable : « la femme a besoin de protection parce qu'elle est faible ; l'homme est plus libre parce qu'il est fort. L'homme a une constitution*

qui lui garantit plus d'indépendance pour l'usage de son temps et l'exercice de ses facultés. De sorte que l'obéissance de la femme est un hommage rendu au pouvoir qui la protège et surtout est une suite nécessaire de la société conjugale, qui ne pourrait subsister si l'un des époux n'était pas subordonne à l'autre. Nul n'ignore non plus que la femme mariée est par essence un être dont la fragilité rend nécessaire une protection constante et qui, en raison de ses qualités mêmes, a vocation à demeurer à l'intérieur des murs clos du ménage » (Anne Deville, 1999, p. 82).

On n'accordait aux femmes ni titres de pouvoir, ni droits juridiques, ni de la maison. Elle était avant tout l'épouse pudique et obéissante, la mère des enfants, la maîtresse consciencieuse qui travaille sans cesse. Mais actuellement, dans certaines familles, cette position de dépendance et de soumission n'est qu'un souvenir. Le partage et la complémentarité sont les caractéristiques d'une bonne cohabitation familiale. La vie de la femme a évolué de l'époque traditionnelle à nos jours.

II.3. Mutations de l'identité masculine et féminine.

Aujourd'hui, l'identité masculine et féminine sont traversées par des grandes mutations. La question du père au foyer et l'enjeu de la répartition des tâches ménagères entre l'homme et la femme sont des indicateurs d'un profond changement au sein des familles. La structure familiale traditionnelle est en pleine évolution.

II.3.1. Déclin du modèle autoritaire masculin

Le modèle familial est en perpétuel transformation. Le statut de l'homme et de la femme dans une famille traversent des changements profonds. Avec le temps, la famille évolue et prend une multiplicité de formes amenant à une diversité de comportement. Les rôles spécifiques actuels de la mère et du père sont traversés par des grands changements. Dans la structure familiale traditionnelle les rôles et les tâches étaient spécialisés.

Chacun avait une responsabilité spécifique. C'est l'éducation culturelle qu'on recevait dès l'enfance qui définissait le statut de chacun. Le père jouait un rôle instrumental, en étant garant des règles et en assurant les revenus financiers. Le rôle de la mère était la gestion des affects, des travaux domestiques et l'éducation des enfants.

Actuellement, les femmes deviennent peu à peu autonomes financièrement alors que les hommes dépendent de leurs femmes pour la survie ménagère. Pour la plupart des femmes, la contribution matérielle pour la vie familiale, la culture du commerce, la lutte pour une vie autonome et indépendante sont perçus comme valeurs indispensables pour le bien-être de la femme.

Le modèle autoritaire du père change dans ses formes traditionnelles. La collaboration et la concertation dans les grandes décisions concernant les affaires familiales caractérisent certaines familles actuelles. Le modèle du père autoritaire et pourvoyeur ne fait plus consensus et une multitude de rôles entre l'homme et la femme sont valorisées. « *Il va de soi que ce modèle du père autoritaire dictant les règles et garant du respect de la loi n'est plus d'actualité aujourd'hui. En effet, la femme réclame depuis quelques dizaines d'années une participation à la décision. Il y a une tendance de plus en plus forte à faire des choix de manière collégiale et c'est par exemple, concernant le travail des parents, l'éducation, la garde des enfants, la relation conjugale, la gestion du temps libre car il n'y a plus un modèle unique. Autrement dit, la négociation permanente des choix devient le mode de gestion interne des familles* » (Thollembeck, 2010). Ce déclin de l'autorité masculine induit sur les nouvelles identités féminines.

II.3.2. Emergence des nouvelles identités féminines

L'identité est définie comme le caractère permanent et fondamental de quelqu'un, d'un groupe, qui fait son individualité, sa singularité (Françoise, 2020). Les identités nous aident à comprendre les mutations sociales contemporaines. Elles concernent les individus, le groupe et la société.

Dans le Burundi traditionnel, naître fille ne donnait pas la même égalité des chances, des droits et des devoirs que naître garçon. La discrimination se faisait sentir dès la naissance. Des habitudes acquises par expérience et par l'éducation se mettait en place dès l'enfance. Ce sont surtout certains stéréotypes de sexe comme par exemple la fille est inférieure au garçon. On disait aussi que la fille ne pouvait pas monter sur une maison pour faire la toiture ; les filles qui portent des jupes courtes sont faciles ; les filles sont plus exposées que les garçons.

Il y avait même des chansons populaires qui stigmatisées les filles dans ses paroles : « umukobwa nta mwana, nakarago kabaraye. Umuhungu n'umwana, nigikingi c'icerembo ». En milieu rural, un garçon ne pouvait pas même balayer la cour de la maison, faire la cuisine, porter au dos son petit frère ou sa petite sœur quand il y a une fille. C'était réservé exclusivement aux filles. Ce sont ces habitudes qui déterminent le comportement et façonnent l'identité de chacun. Ils sont transmis à l'enfant par la mère, car, c'est elle qui est chargée de l'éducation.

Cette éducation comprend souvent, et en premier pour les filles une contrainte du corps et la vertu de la soumission. Dès le plus jeune âge, la fille apprend à adopter un comportement de réserve, de retenue et de décence. En cela nous rebondissons avec Françoise Navarro qui s'exprime en ces termes : « *La mère s'emploie donc à mettre sa fille à l'école de la soumission, à la contraindre à mater sa personnalité, à briser toutes les velléités d'indépendance.*

Elle s'emploie aussi à convaincre cette fille qu'elle est en danger, qu'elle se doit donc se défier d'elle-même, qu'elle est un être marquée par une déficience fondamentale, différente des hommes, inférieure aux hommes et contrainte de vivre sous leur protection (Françoise, 2020).

Pour se défaire, les filles se révoltent contre le modèle dessiné pour elle. La fille veut exister en tant que telle, en tant que corps désirant et non plus en tant que quelqu'une qui subit. Cette révolte entraîne pour elle une modification profonde. Elles acquièrent une nouvelle identité, contre le modèle traditionnel féminin. Les femmes sont arrivées à se construire une nouvelle image fondée sur les valeurs de la modernité telle que la liberté, l'indépendance et l'autonomie financière. Les femmes découvrent la valeur de la liberté d'expression, de pensée, de se réaliser elles-mêmes. Elles préfèrent trouver à l'intérieur d'elles-mêmes les lois qui les réjouissent pour leur épanouissement au lieu de les recevoir de l'extérieur. Elles s'engagent au dialogue au lieu de recevoir les idées toutes faites. Une femme libre et autonome financièrement, une femme capable de sortir et de participer dans les activités de loisir, une femme capable de parler en présence de l'homme pour réclamer ses droits, une femme capable de se mettre en compétition avec les hommes et de prouver ses énormes compétences, voilà l'identité de la femme actuelle. Ces genres de femmes existent dans la commune Gitega comme nous le prouvent les données de

Terrain.

II.3.3. Les facteurs de ces mutations

Le dynamisme de l'identité masculine, féminine ainsi que les tâches de chacun sont influencées par plusieurs facteurs. Ce sont surtout l'émancipation de la femme et les ONG internationales et locales qui diffusent certaines idéologies contemporaines relatives aux changements de mentalité et de comportement. L'émancipation de la femme est un facteur clé contribuant aux bouleversements de l'identité de l'homme et de la femme. Cette émancipation se base sur la réalisation personnelle, prônant l'indépendance et l'épanouissement de la femme. Cette quête de liberté et d'émancipation constitue la recherche d'un nouveau modèle féminin qui sort du contexte social, s'affirme comme sujet de ses actes, de ses désirs et de ses décisions.

Cette émancipation féminine s'inscrit en faux contre un modèle archaïque, conservateur et réduisant la femme au rôle de procréatrice et de gardienne des traditions qui l'entravent. Les femmes héroïnes vont se délier du poids infini qui pèse sur elles : le poids de l'héritage, des traditions et des croyances.

Ladite émancipation amène des femmes à un nouvel investissement dans le travail, à une revendication de l'autonomie. C'est ainsi qu'il n'y a plus des tâches et des travaux réservés aux femmes et d'autres réservés exclusivement aux hommes. Au Burundi, surtout en milieu rural, les idées de l'émancipation de la femme sont propagées par les ONG et les mouvements féministes qui sont des éléments catalyseurs. Nous pouvons citer : l'association d'aide aux femmes et aux enfants vulnérables (A.F.E.V.B.U) ; Care international ; le collectif des ONG et Associations Féminines du Burundi (CAFOB) ; association Solidarité des Femmes Burundaises pour la Lutte contre le Sida et le Paludisme (S F BL P) ; MIPAREC ; l' Association pour la Promotion de la Fille Burundaise (APFB) ; l'Association des Femmes Actrices de la Paix et de Dialogue (AFFPD) ; Association des Femmes Entrepreneurs du Burundi (AFAB) ; Solidarités des Femmes Burundaise pour le Bien-être social et le Progrès (SFBSP-Burundi); Association pour la Promotion de la Fille Burundaise (APFB) ; Association Burundaise pour la Promotion des Droits des Femmes Handicapées(ABPDFH), et bien d'autres ONG locales et internationales. Toutes ces organisations visent à promouvoir l'émancipation de la femme via le leadership féminin ; l'autonomisation de la femme ; l'égalité de genre, etc.

CHAPITRE III. LES FAMILLES MONOPARENTALES ET LEURS STRATEGIES D'ADAPTATION EN COMMUNE DE GITEGA

« Que le chef de ménage soit un homme ou une femme, les besoins fondamentaux sont les mêmes : nourriture, habillement, logement, et l'absence de l'un des partenaires n'en réduit pas nécessairement le coût, souvent même plus lourd parce qu'impossible de le partager » (JOYCELIN, 1983, p. 41). Cette idée nous aide à comprendre la vie de familles monoparentales dirigées par une femme dans la zone Gitega rural. Pour ces familles dont la direction est assurée par une seule personne, l'entretien de la famille lui coûte d'autant plus chère. En parlant de cette catégorie de famille, nous voulons mettre un accent particulier sur les difficultés liées à l'absence du mari dans une famille ainsi que les stratégies adoptées par la femme pour maintenir le statut et l'honneur de sa famille.

III.1. Les défis des familles monoparentales

L'impact de l'absence du mari dans la famille n'est pas une affaire négligeable. La femme devient l'unique responsable du ménage. C'est elle qui va organiser le fonctionnement de toute la famille. Elle rencontre des problèmes divers du fait qu'elle est la seule à endosser les responsabilités qui étaient auparavant partagées entre elle et son mari. Ces problèmes peuvent être d'ordre financier, ceux liés à la gestion du patrimoine familiale, à l'éducation des enfants et d'autres concernant les enfants non inscrit à l'état civil, etc.

III.1.1. Les difficultés financières

Lorsque la gestion de la famille est assurée par une seule personne, les besoins restent inchangés alors que les sources de revenus ne sont plus les mêmes. La situation de la femme chef de ménage est d'autant plus problématique au Burundi que le père de famille considéré comme pourvoyeur n'est plus. La mère éprouve des difficultés à combler les apports économiques et financiers du mari disparu. A ce sujet Massiah JOYCELIN dit ceci : *« Lorsqu'une veuve travaille seule et que la famille ne compte sur aucun autre adulte, il n'est rare que cette dernière tombe dans un état de pauvreté »* (JOYCELIN, 1985, p. 50). Comme les sources de revenu de la femme sont dans la majorité des cas limitées, il est évident qu'elle ne parvient pas toujours à couvrir tous les besoins de la famille.

C'est ce qui est souligné par BIGIRIMANA Jacqueline, l'une de nos enquêtées. *« Ingorane ngira niz'ubukene guko nkora jenyene. Umugabo twaravanye, yantaye mfise abana bane aca yirongorera uwundi mugore. Kugira dushobore kubaho, haraho nja guca ingero bakampemba ibihumbi bibiri ku musi, ahandi naho nkaja gukora ikiyede canke nkaja gukora muri budeka bakampemba ibihumbi bibiri namajana atanu ku musi* », « *Je rencontre des problèmes financiers puisque je travaille seule. Mon mari m'a abandonnée avec mes 4 enfants, il s'est marié illégalement avec une autre femme. Pour arriver à survivre, quelque fois je travaille pour les autres et ils me donnent 2000F par jour. Je fais le travail d'aide-maçon ou je fais le glanage du café à BUDECA pour gagner 2500F par jour »*[2].

Du point de vue économique, les familles monoparentales dirigées par des femmes sont confrontées à plusieurs difficultés comme le souligne la responsable de la CDFC en commune Gitega. *« abagore batagira abagabo baragira ingorane z'ubukene guko bakora bonyene, ntibagira ikibunganira. Ndavye abatwitura nko mugihe cugutangura ishure, birabagora kuriha amafaranga y'abanyeshure, kuvuza abana, kubambika, kuriha amazu babamwo, abandi nabo usanga baba munzu zishaje bikabagora kuzisanura, muri make bahura nibibazo vyinshi mu buzima ariko barageragеza kwigwanako* », *« les femmes qui n'ont pas de maris sont menacées par la misère puisqu'elles travaillent sans secours. Elles éprouvent des difficultés à payer les frais de scolarité des enfants, des difficultés à payer les soins de santé, l'habillement, les frais du loyer, les maisons en voie de déconstruction, les multiples défis de la vie, mais elles se débrouillent tant bien que mal »*[3].

Cette instabilité économique des familles monoparentales gérées par des femmes résulte des ruptures, qu'elle soit le résultat de la mortalité d'un conjoint, d'un divorce, d'une séparation, ou d'une désunion libre.

La proportion des femmes pauvres est de plus en plus élevée. Les plus touchées sont celles qui sont chefs de familles monoparentales. C'est ce que plusieurs auteurs ont appelés la féminisation de la pauvreté (Johanne Langlois and Daniel Fortin, 1994).

[2] Entretien avec BIGIRIMANA Jacqueline, âgée de 39ans, séparée de son mari, colline Songa
[3] Entretien avec NIYOMWUNGERE Annonciatte, CDFC Gitega.

Quelques auteurs mettent en relief que la monoparentalité est souvent rapprochée à la pauvreté. Selon Irina CERVINSKI, près de la moitié de toutes les familles monoparentales vivent au niveau du seuil de pauvreté ou en dessous. Cette situation est encore accrue dans le cas des familles monoparentales dirigées par une femme, puisque 36% d'entre elles vivent sous le seuil de faible revenu. Les enfants des familles monoparentales affichent le plus haut risque de pauvreté (33,'%) en comparaison avec les enfants des familles biparentales, ou le taux est de 7,8% (CERVINSKI, 2020, p. 13).

Cela se vérifie dans la commune Gitega comme nous l'avons remarqué lors d'une entrevue avec NTAWUSIGUMWANSI Goreth. « *Guhangwa nibibazo vyo munzu urumwe ntivyoroshe. Haraho ubura amafaranga yokurihira ivyangombwa abana kugira bige. Nka jewe nitanzeko akarorero, kuva mpfakaye abana baciye baheba kwishure. Umwe wenyene niwe yashoboye kubandanya yiga* », « *prendre toutes les charges de la maison étant seul n'est pas facile. Tu manques des moyens pour la scolarisation des enfants. Pour moi, quand j'ai perdu mon mari, un seul enfant a pu continuer les études, les autres ont abandonné l'école* »[4]. Cet avis est aussi partagé par l'animateur social de la famille pour vaincre le sida (FVS), l'une des ONG qui travaillent en faveur des familles vulnérables. *« Ingo zihagarariwe nabakenyezi zihura n'intambamyi nyishi kugira bashobore gutunganya ivyo murugo vyose. Abo ba mama bakora bonyene, ibikenewe vyose ni kugatwe kabo. Mumirwi dukwirikirana, nibo benshi basaba ideni.Ariko nubwo bafise ibibazo, sibo baduheranira.Ahubwo barageregeza kwikura akagaye ugasanga ninabo bariha kurusha nabafise abagabo », « Les familles monoparentales à chef féminin sont confrontées à beaucoup de difficultés pour satisfaire tous les besoins de la famille. Ses mères travaillent seule, toutes les dépenses sont sur leur charge. Dans nos groupements, ce sont la majorité de ces familles qui contractent beaucoup des dettes. Néanmoins, malgré les difficultés qui ne manquent pas, ce ne sont pas elles qui ne remboursent pas. Au contraire, elles font preuve du sérieux plus que les familles biparentales dans le remboursement »*[5].

[4] Entretien avec NTAWUSIGUMWANSI Goreth, âgée de 5àans, veuve, mère de trois enfants, colline Songa.
[5]Entretien avec NSAVYIMANA Liduine, Animatrice social de FVS, Quartier Nyamugari.

Etre chef de famille monoparentale implique une grande responsabilité en ce qui concerne la prise de décision, la gestion des finances, l'éducation des enfants, etc. La monoparentalité au féminin signifie que toutes les tâches pèsent sur les épaules de la mère ; ce qui est un travail difficile et inhabituel dans une société patriarcale comme la société burundaise. C'est pourquoi au-delà des charges financières, la mère monoparentale rencontre des difficultés liées à la gestion du patrimoine de la famille.

III.1.2. La monoparentalité et la gestion du patrimoine familial

Dans une famille biparentale, c'est le père qui est responsable de l'organisation et de la gestion des biens de la famille. Ce dernier protège le patrimoine familial. Quand il n'est plus, la mère cheffe de famille est parfois confrontée à des problèmes d'autorité que lui contestent parfois la belle famille, la famille élargie et l'entourage.

Cela s'observe dans la zone Gitega rural comme l'affirment certaines de nos interviewées. *« keshi na kenshi baradukengera. Baba abo mumiryango twarengowemwo eka nabanyi usanga badufata nabi. Baramwanje na baramukazanye hariho igice c'itongo bantwaye. Barantoteje, barandya umutima gushika naho nta nkomoka. Narituye amashirahamwe atandukanye, abo mu kigo humura nibo bamfashije, baramburanira gushika nsubire kugaruka mukazu umucance wanje yansigiye (aca akorora amosozi ariko aravyigana) », « nous sommes sujets de mépris. L'injustice pèse sur nous dans nos familles et dans notre entourage. Mes beaux-frères et mes belles-sœurs m'ont pris une partie de la propriété foncière. Ils m'avaient traumatisé, jusqu'à ce que je quitte la maison de mon mari. Mes plaidoyers sont arrivés aux organisations non gouvernementales comme Humura, et ces dernières m'ont aidé en plaidant en ma faveur à l'égard des autorités locales. Les autorités locales, la police et les ONG ont apaisé la tension, maintenant je suis dans la maison de mon fidèle défunt (la veuve verse des larmes en me racontant son histoire »*[6]. Les veuves du milieu rural subissent l'injustice quant à la gestion du patrimoine familial. Elles voient leurs propriétés foncières occupées par les beaux-frères. Ces derniers s'arrogent le droit de spolier leurs belles-épouses arguant que les femmes n'ont aucun droit sur les biens laissés par leurs frères. Si personne ne les aide, elles ne peuvent pas s'opposer seules par peur d'être renvoyées par la belle-famille.

[6]Entretien avec NININAHAZWE Vestine, veuve, âgée de 39 ans, colline Rugari-Gitamo.

Elles prennent souvent le parti de la résignation. Dans le rapport du groupement de la banque mondiale pour le développement, on montre que la question foncière a été toujours un problème pour les femmes en général et pour les femmes veuves en particulier : *« Le régime foncier est dominé par la gestion patriarcale qui ne permet pas aux femmes de devenir facilement propriétaires. À cela s'ajoute la démographie galopante, les conflits récurrents et la conjoncture économique qui favorisent l'émergence de nouveaux propriétaires terriens et exacerbent les risques de tension. La loi portant Code foncier de 1986 distingue les terres domaniales des terres non domaniales (non enregistrées). Ainsi, les terres non domaniales appartenant à des particuliers sont régies par le droit coutumier et transmises de père en fils ; ce qui exclut d'office les femmes et les filles de la propriété foncière. La question foncière demeure un défi majeur pour les femmes non seulement du fait de la non-résolution des conflits fonciers qui sont exacerbés par le retour massif des réfugiés, mais aussi de leur faible accès à la terre en tant que personnes vulnérables (veuves, orphelines), sans compter la gestion obsolète des ressources foncières par l'État et les institutions traditionnelles de gestion du foncier agricole* » (Rapport de la banque mondiale, 2010).

Cette problématique des questions foncières est aussi soulignée par HACIMANA Anatolie, une veuve de Nyabututsi Rural. *«Ingorane nyamukuru duhura nizijanye nimiryango twubatsemwo. Jewe umugabo wanje yapfuye mfise abana batanu (ariko ubu afise abana cumi na batatu, nukuvuga ko hariho abana munani yavyaye kubandi bagabo inyuma y'urupfu rw'umugabo wiwe). Igihe yitaba Imana naragize ingorane zikomeye. Hari agatongo twari twaraguze ariko abiwabo numugabo baciye bakantwara. Narageregeje kwitwara incurozitari nke ariko kubera bandusha inguvu n'ijambo nubu ntakiravamwo. Jewe ntunzwe nukwidandariza urwarwa », « Les problèmes majeurs que nous rencontrons proviennent de nos belles-familles. Mon mari est décédé quand j'avais 5enfants (maintenant elle a 13enfants c'est-à-dire qu'elle a mis au monde 8 autres enfants pour le compte des autres maris différents). Quand il est mort, j'ai rencontré beaucoup de problèmes.*

Il y avait une petite propriété que nous avions achetée mais la belle-famille s'est arrogé le droit de la prendre. J'ai recouru à la justice mais jusqu'à présent, l'affaire n'est jamais terminée. Je vis du commerce du vin de banane (urwarwa) »[7].

Compte tenu des difficultés que peuvent éprouver les femmes seules à trouver assez d'argent pour répondre aux besoins de chaque jour, ou à conserver le logement de leur mari en cas de décès, les conditions d'accès au statut de chef de famille avec les mêmes prérogatives que les familles biparentales pour les femmes veuves sont davantage le résultat d'une lutte. Par ailleurs, le problème de l'héritage du patrimoine familial pour les femmes veuves fait toujours l'objet de conflit avec la belle-famille.

Les femmes chefs de ménage, particulièrement en cas du veuvage, sont confrontées à de pratiques discriminatoires de la société. Cela pose aussi un problème pour leurs descendants : les mêmes conflits peuvent subvenir au moment de l'héritage.

Faute de pouvoir redistribuer comme le statut des femmes veuves leur ordonne, la belle-famille se livre à des attitudes inverses de captation, de rapt de la terre et des biens. C'est ce que confirme NGABIREYIMANA Josiane en ces termes : *« Abiwabo n'umugabo barantoteje cane. Barantwaye igice kinini c'itongo, bavuga ko hariho aho ntafitiye uburenganzira. Mabukwe yararahiye ararengwa ngo « harya uzohashikira ntakiriho ». Kubera yarashigikiwe nabana biwe, nanje ntagira ikimvugira, naratevye ndasubira iwacu kandi abavyeyi banje banyakiriye neza. Ico nshimira imana, nuko abavyeyi banje bampaye uburenganzira bwose bwokurondera kandi ubu mfise ubuzima bwiza* », *« La belle-famille m'a suffisamment persécutée. Elle m'a pris une grande partie de la propriété foncière disant que je n'y ai pas droit. Ma belle-mère m'a juré que je n'aurai pas accès à cette propriété de son vivant». Elle est soutenue par ses enfants et moi je reste sans aucune assistance. J'ai été obligée de retourner chez ma famille d'origine là où j'ai été bien accueillie par mes parents. Je rends grâce à Dieu car mes parents me donnent la liberté de chercher par tous les moyens possibles et la vie est maintenant bonne »*[8].

[7] Entretien avec HICIMANA Anatholie, âgée de 60 ans, mère de 13 enfants, veuve, colline Nyabututsi rurale.
[8] Entretien avec NGABIREYIMANA Josiane, âgée de 37ans, mère de 2 enfants, veuve, colline Songa.

Les familles monoparentales à chef féminin rencontrent beaucoup de difficultés sans oublier la socialisation des enfants. A côté des problèmes de la gestion du patrimoine familial, les difficultés relatives à l'éducation des enfants se font sentir aussi.

III.1.3. La monoparentalité et la socialisation des enfants

La socialisation est un processus d'apprentissage par lequel l'enfant assimile et intègre progressivement les comportements et les valeurs d'une société. C'est un travail difficile qui demande la conjugaison des efforts de plusieurs personnes.

Elle est plus importante du moment que sa réussite permet à l'enfant de bien s'intégrer dans sa société et d'entretenir de bonnes relations avec l'entourage. Dans le contexte d'une famille monoparentale à chef féminin, ce n'est pas toujours facile d'assurer correctement le rôle de l'éducation comme il se doit. C'est ce que souligne BARINAKANDI Désidératte. Elle s'exprime en ses termes : *« Abana ntibakinyubaha nkuko vyategerezwa guko nyene ca gitsure c'umugabo atakikihari. Hariho umwe adashoboka ariko abandi baratahura ubuzima tubayemwo. Kugira nshobore kubarera nkoresha nyene ukwihangana* », *« Les enfants ne me respectent pas comme il fallait suite à l'absence de cette autorité du père. Il y a un qui est intraitable, mais les autres comprennent au moins les contraintes de la vie dans laquelle nous sommes. Pour réussir leur éducation, j'essaie de développer la patience »*[9].

Comme le père ne joue plus son rôle de garant d'autorité auprès des enfants et que la mère travaille seule, la mère peut avoir des problèmes à se faire respecter par les enfants et à satisfaire tous leurs besoins. *« Abana ntibanyubaha bikwiye. Kubajera sikintu coroshe na gato. Ntibatahura ubuzima tuba tubayemwo guko ntibabona ko ubukene turimwo buva kukungene ndondera ndumwe. Bashaka kwipima kubandi babanyi bafise abavyeyi bose. Kubera nsanzwe nd'umumenyeshamana (Vestine asanzwe arumumenyeshamana kuri Paroisse ya Bikinga), ndagerageza kubigisha nkoresheje ijambo ry'imana ariko umwana w'imfura ntiyumva», « Les enfants ne nous respectent pas. Ils sont difficiles à gérer, ils ne comprennent pas la situation dans laquelle nous sommes plongés, ils veulent être satisfaits à la mesure des autres enfants de l'entourage qui ont leurs deux parents. Comme je suis catéchiste, j'essaie d'utiliser la morale*

[9] Entretien avec BARINAKANDI Désideratte, âgée de «39ans, mère de 3 enfants, veuve, Colline Rugari-Gitamo.

chrétienne, mais le fils ainé ne manifeste aucun respect »[10]. Les conditions socio-économiques difficiles dans lesquelles les familles monoparentales organisées par des femmes baignent, sont l'une des causes des difficultés qu'elles éprouvent dans l'éducation des enfants.

La déstructuration de la famille suite à la mort du père se répercute sur plusieurs aspects de la vie. La manière dont la mère monoparentale assure ses rôles, l'assurance qu'elle a dans ses actions, les rapports qu'elle entretient avec l'entourage sont des facteurs qui déterminent son action éducative. Si elle n'est pas à l'aise, elle ne pourra pas assurer sans faille la socialisation des enfants.

III.1.4. Monoparentalité et stigmatisation

La stigmatisation liée à la monoparentalité est un phénomène qui impacte autant sur les mères que sur les enfants. Link et Phelan (2021) soutiennent que le stigmate existe lorsque des éléments d'étiquetage, de stéréotypage, de séparation, de perte d'état et de discrimination coexistent dans une situation de pouvoir permettant à ces processus de se dérouler.

Les mères monoparentales ainsi que leurs enfants sont parfois stigmatisées dans la société burundaise. On assigne à cette catégorie de famille le prototype d'une mauvaise éducation. Cette précarisation de ces familles se fait entendre dans les discours comme le souligne Jean-François Le Goff. La stigmatisation des familles monoparentales passe par des discours et des attitudes qu'il est parfois difficile de percevoir derrière les appels à la tolérance, l'éloge de la diversité et les propositions d'aide. Cette stigmatisation touche d'une part les mères de famille : on leur reproche principalement l'incapacité d'exercer l'autorité sur leurs enfants, de créer un nouveau matriarcat, de coûter cher à la société, d'éloigner (volontairement ou pas) les enfants de leurs pères…, et d'autre part on reproche aux enfants de ne pas respecter les règles sociales, de refuser l'autorité, d'être proche de leur mère et de prendre la place du père (Jean-François, 2011).

Dans notre travail, cette stigmatisation se fait vérifier à travers certains dictons et langage populaires comme, « *Urugo rutagira umugabo ntakitarukengera* : Un foyer sans chef masculin est sujet à toutes sortes de mépris », « uwo mwana umengo yarezwe n'umukecuru : " on a l'impression que cet enfant a été élevé par une veuve ».

[10] Entretien avec NININAHAZWE Vestine, Op., Cit.

La stigmatisation est une expérience courante, mais non universelle, chez les mères monoparentales et leurs enfants (CIRVINSKI, 2020, P.11). En effet, faire partie d'une famille monoparentale dans notre société ou encore grandir avec un seul parent, c'est déjà être différent des autres. L'entourage peut être intrigué ou intéressé à connaître les origines de la situation de l'enfant par simple politesse.

Or, des questions apparemment inoffensives peuvent engendrer des malaises ou des inconforts chez les enfants. Il s'agit d'un risque de stigmatisation et d'exclusion sociale qui devient double si la mère présente des troubles de santé mentale (Spyrou, 2013). L'exclusion sociale ressentie par les enfants des familles monoparentales est mise en évidence par les difficultés financières (Walker, Crawford, & Taylor, 2008).

Les familles monoparentales ainsi que leurs enfants sont souvent pointés du doigt. Pour les mères monoparentales on les stigmatise en disant ainsi : uwo mugore ariganza ; ariturutsa akicura ce qui peut se traduire " cette "femme s'impose"; elle se comporte comme elle veut; ses enfants sont souvent appelés « ibitwarire » (les enfants illégitimes ; « impfuvyi » (les orphelins); et d'autres propos qui marquent une empreinte négative pour ces familles et leurs enfants.

III.1.5. Monoparentalité et l'échange économico-sexuel

Le phénomène d'échange économico sexuel se fait voir indirectement même si elle n'est pas exposée publiquement. C'est l'un des principaux problèmes que rencontrent les femmes sans le mari qui n'ont pas des moyens suffisants pour se prendre en charge. Certaines de nos interviewés le révèle indirectement à travers certaines expressions métaphoriques. *«Ingorane nyamukuru bahura niz'abagabo baza kubasaba ivyo babasaba. Babahendesha utuntu ataco tumaze, ahandi naho bakabahenda ko bazobana. Baheza kubatera inda ntibasubira kubabona », « Les principaux problèmes qu'elles rencontrent, ce sont des personnes qui viennent les tromper pour les induire en erreur. Ils leur donnent des choses insignifiantes ou ils les trompent qu'on va faire le remariage. Après les avoir engrossés, ils disparaissent »*[11].

[11] Entretien avec UWIZEYIMANA Evelyne, âgée de 32 ans, mère de 3enfants, membre de la communauté, colline Songa.

Il est en effet complexe au Burundi d'aborder des sujets propres à la sphère intime et à la sexualité, la pudeur et la méfiance leur encourageant plutôt à emprunter un vocabulaire vague et des paraphrases imprécises. Alors que celles de Bujumbura les appellent selon Claire Anne Courtois « bienfaiteur » qui était le plus souvent utilisé en kirundi : « abagiraneza », sur la racine de « kugira » : « faire », et « ineza » : « le bien » (Courtois, 2016), cette dénomination est habituellement employée pour qualifier toute forme d'aide, notamment celle des associations ou autres ONG, mais désigne dans ce cas une autre réalité.

À Gitega, les femmes désignent ces dits bienfaiteurs par un autre concept : « abazana ubufu (ceux qui amènent la farine) ». Certaines femmes chefs de ménages des familles monoparentales ne veulent pas se prononcer librement qu'elles entretiennent des échanges économico-sexuels comme celles de Bujumbura, comme le souligne Anne-Claire Courtois(2016), mais à travers certaines expressions, nous découvrons que ce phénomène y est d'actualité. NININAHAZWE Francine s'exprime ainsi à ce sujet: « *Turahura n'abagabo baza kuduhendahenda ngo tubahe ivyo tubaha. Iyo upfakaye umengo bose barabwirana. Jewe naravyaye umwana kubera abo baduhendesha ibintu ataco bimaze, ariko ubu ntawoba akimpenda ngo harivyo ariko aransaba. Ubu naje icupa ndashobora kuryigurira. Ubihaye baratonda, umengo barabwirana ati harya ruritaha. », « Nous gérons des cas des hommes qui nous sollicitent pour la sexualité. Quand on est devenu veuve, tout le monde est au courant. Moi j'ai mis au monde un enfant suite à ces hommes qui me trompaient par les objets insignifiants, mais maintenant, personne ne peut plus me tromper car, je suis capable de m'acheter une bouteille de bière. Si on se livre à eux, ils s'alignent un à un, on dirait qu'ils se renseignent et s'informent »*[12]. Toutes les femmes que nous avons rencontrées parlent des hommes qui viennent les tromper, elles ne disent pas qu'elles en profitent. Elles parlent des hommes qui viennent pour des fins sexuelles. Et tout compte fait, ces hommes finissent par avoir des enfants avec ces femmes monoparentales.

Nos enquêtées révèlent que cet échangé sexuel n'est pas profitable pour les mères monoparentales, mais plutôt que c'est une forme d'exploitation liée à la sous-estimation des femmes des familles monoparentales tenues par une femme.

[12] Entretien avec NININAHAZWE Francine, âgée de 42ans, mère de 5 enfants, Veuve, colline Songa.

BIGIRIMANA Jacqueline argumentent ainsi : « *Iyo utagira umugabo, imihimbiri yose ikwiruka inyuma harimwo nabo mw'ibarabara. Uja wumva baza bakubwira ngo ndafise bibiri, ndafise bitanu. Urayarya ? ivyo biramenyerewe aha iwacu, hari nabagabo barwana bapfa abagore batari rwabo hari kandi n'abagore bagwana bapfa abagabo atari rwabo. Jewe kugira nihagarareko ngerageza gutungwa na bike mfise. Ndaja gukora muri budeca bampemba 2500 ku musi. Nca ndya 2000 nkaca nziganya 500. Ukwezi guheze ndaheza nkaraba nkagura agahuzu kabayabaye ariko kandi keza, aho mba nshaka kwerekana ko n'abagore bafise abagabo ataco bandushije, iyo mihimbiri nabo bagabo bo mwibarabara ntibasubire kuguma baza kungora* », « *si tu n'as pas de mari, les autres hommes courent derrière toi, y compris même les hommes de la rue. Ils viennent et disent : « j'ai deux milles, cinq milles, tu peux prendre ?*

Cela est généralisé dans cette localité, il y a même des hommes qui se chamaillent entre eux, et des femmes qui se giflent entre elles pour des maris qui ne leur appartiennent pas. Moi ce que je fais pour défendre mon honneur, j'essaie de me contenter du peu que je gagne. Je travaille à BUDECA et je gagne 2500 par jour. Je consomme 2000 et j'épargne 500. A la fin du mois j'achète des habits modestes mais qui sont convenables, c'est une façon d'imposer un statut pareil aux femmes des familles biparentales, pour que ces imbéciles et ces hommes de la rue ne viennent plus me déranger. »[13]

Du fait de leur position sociale qui les place à l'intersection d'un double rapport de domination, de genre, les jeunes femmes célibataires avec enfant(s) représentent la catégorie la plus touchée par ce système d'exploitation sexuelle. Si elles ne sont pas bien accueillies dans leurs familles d'origine, elles sont obligées de céder aux mains des hommes qui donnent une certaine somme en échange des relations sexuelles pour assure tous les besoins de leurs ménages. Une personne jeune qui est chef de ménage a souvent connu une grossesse précoce et subi une expulsion du foyer paternel en conséquence. Elles se prennent en charge dans des maisons à louer. Une seule femme peut avoir plus de 4 enfants non-inscrits même à l'état civil.

[13] Entretien avec BIGIRMANA Jacqueline, âgée de 39ans, divorcée, colline Songa.

III.1.6. La monoparentalité et le refus de la paternité

Le refus de la paternité est une question préoccupante voire inquiétante pour les enfants qui naissent en dehors du mariage. Selon la responsable du centre pour le développement familial et communautaire (CDFC), la recherche des pères des enfants nés en dehors du mariage est l'un des principaux cas que nous recevons beaucoup : *« Muribino bihe vy'ishure ni beshi baza kutwitura basaba amakaye y'ishure. Abandi batwitura nabagore bahohoterwa bagakumirwa mu miryango, abigeme bavyariye iwabo ariko ababateye inda bagaca banka kwandikisha abana », « Nous recevons des plaidoyers des mères qui nous demandent des cahiers pour leurs élèves surtout au début de la rentrée scolaire, les femmes stigmatisées, les femmes qui sont maltraitées par leurs belles-mères, les mères célibataires maltraitées par leurs familles d'origine et dont les hommes qui les ont engrossés refusent d'assumer la paternité »*[14].

Après avoir mis au monde, la responsabilité n'est pas partagée. Certains hommes disparaissent après avoir profité du plaisir sexuel. La charge et la gestion de l'enfant sont exclusivement réservés à la mère comme le rapportent certaines de nos enquêtées : *« Iyo niyumviriye kuri se w'umwana nca numva n'umutwe umenetse. Yararahiye ararengwa kwandikisha umwana. Jewe novuga ko wewe ico yashaka yakirose biba biraheze. Umwana arwaye nije nimenya, kubera atanditswe mw'i commune ntanubwo avurwa kubuntu nkabandi bana », « Si je pense au père de mon enfant, cela m'énerve. Il a refusé même que l'enfant sois inscrit sur son nom. Moi je dirai qu'il a eu ce qu'il a cherché et c'était fini. Quand il tombe malade, toutes les charges sont à 100% sous ma responsabilité. Il ne peut pas bénéficier les services de soins de santé gratuit comme les autres enfants de moins de 5ans car, il n'est pas inscrit à la commune »*[15].

Certaines de ces filles-mères étaient des élèves. Par une simple curiosité, la jeune fille tombe enceinte et le garçon prend la fuite après l'annonce de la grossesse. C'est ce qui est arrivé à NSENGIYUMVA. *« Niga mumwaka wa kabiri muri Informatique de maintenance. Umuhungu yantwaje inda yaciye anyihakana. Maze kuvyara yarase kwiyandikako umwana. Ico yashaka cari giheze.», « j'étais en deuxième année en section informatique de maintenance. Celui qui m'a engrossé a refusé d'assumer la paternité (kwiyandikako umwana).*

[14] Entretien avec La CDFC Gitega.
[15] Entretien avec IRUTINGABO Chelissa, âgée de 21ans, mère célibataire, 1 enfant, colline Songa.

Il avait atteint son objectif».[16](Cette expression « ico yashaka cari giheze » est revenue à maintes reprises pour les mères dont les auteurs des grossesses non désirées ont refusé d'assumer la paternité. C'est pour souligner que l'enfant est né alors qu'il n'était pas désiré.

Pour la fille mère célibataire, éduquer seule un enfant, c'est une tâche gratifiante, mais aussi difficile et compliquée. Lorsque cette tâche est accomplie par la mère seule, elle peut devenir plus exigeante et épuisante. La mère célibataire essaie de mobiliser tous les efforts, pour gagner l'espace de vie de son enfant. Ce qui est admirable dans les familles burundaises comme le rapportent les mères célibataires que nous avons rencontrées, c'est que dans les familles actuelles, la procréation hors mariage est un phénomène tolérable et acceptable. La mère célibataire reste un enfant comme les autres qui a droit à une assistance en cas de nécessité.

Cela est contrairement à ce qui se faisait à l'époque traditionnelle où être une mère célibataire dans la société burundaise était l'objet de mépris et un déshonneur pour sa famille comme le souligne Anne-Claire Courtois, « *J'ai entendu dire régulièrement que les mères célibataires déshonoraient leur famille. La honte est telle, explique une mère de famille, qu'une fille qui vieillit et n'est pas encore mariée préférerait vivre avec un homme pauvre gratuitement, comme une esclave, que de tomber enceinte sans être mariée." Un homme marié de vingt-huit ans explique qu'une fille célibataire avec un enfant n'a pas d'avenir. Si elle tombe enceinte sans avoir un homme à la maison, elle déshonore toute sa famille. Autrefois, la famille préférait la tuer »* (Anne-Claire 2013, P.273).

Par contre aujourd'hui la réalité prouve le contraire. Entourées par les personnes qui les aiment : famille, amis, les mères célibataires vivantes sous le toit de leurs parents n'hésitent pas à leur demander de l'aide en cas de besoin. Suite au dynamisme de la culture, les mères célibataires ne sont plus rejetées, marginalisées et stigmatisées par l'entourage et leurs familles, elles sont bien assistées par leurs parents et leurs frères et sœurs dans la Zone Gitega rurale. Leurs enfants sont bien traités comme tant d'autres, même des cérémonies de baptême sont festoyées en faveur de ces enfants autrefois stigmatisés.

[16] Entretien avec NSENGIYUMVA Sandrine, âgée de 28ans, mère célibataire, colline Songa.

Des contraintes d'ordre économiques, difficultés de la gestion du patrimoine familial, la stigmatisation de la société, la socialisation des enfants, le rejet de l'enfant par leurs pères sont des défis sur lesquels les mères monoparentales doivent faire face. Etre mère monoparentale signifie gérer seule l'éducation des enfants, les sorties, les courses, le ménage, les vacances, les fêtes d'anniversaires. L'idéal est que les enfants soient élevés par les deux parents. Mais, en l'absence du père, rien n'empêche qu'une mère les élève seule et réussi tant bien que mal à répondre à leurs besoins. Par quelles stratégies ? C'est ce que nous allons développer dans les points qui suivent.

III.2. Les stratégies d'adaptation

Au lieu de baisser les bras et d'être victimes de cette situation de monoparentalité, les mères monoparentales font preuve d'une lutte acharnée pour gagner leur vie et celle de leurs enfants. Pour cela, ces mères monoparentales adhèrent à des groupements associatifs, s'engagent dans des activités génératrices de revenus, y compris celles qui étaient autrefois réservées aux hommes.

Certaines de ces femmes vivent la monoparentalité comme une épreuve à surmonter, une situation nouvelle qu'il leur faut accepté par rapport à laquelle elles affirment leur volonté de prendre le dessus.

III.2.1. Le recours à des groupements de solidarité d'épargne et de crédit

Photo 1 : Groupement solidaire d'épargne et de crédit de la colline Nyabututsi



Les membres de ce groupement commencent par la prière avant de démarrer avec les activités d'épargne et de crédit. Ils intègrent la politique du gouvernement qui postule que Dieu à la première place dans la société Burundaise. Dans ce groupement, il n'y a qu'un seul homme. C'est presque un groupement des femmes seulement puisque la représentativité des hommes est insignifiante.

Photo 2 : Groupements solidaires d'épargne et de crédit de la colline Rugari-Gitamo







Dans les deux premiers groupements, il n'y a aucun homme. Ce sont des groupements féminins. Dans le troisième groupement, un seul homme fait partie de l'équipe. Les autres sont seulement des femmes.

Photo 3 : Groupement solidaire d'épargne et crédit de la colline Songa







Dans ces groupements initiés par IRC sur la colline Songa, la présence féminine est très significative que la présence masculine. Dans tous les trois groupements choisi parmi les autres, il n' y a que 5 hommes seulement dont 3 hommes dans le premier groupement ; 2 hommes dans le deuxième. Le troisième groupement est composé des femmes seulement.

La situation de la monoparentalité change non seulement le niveau socio-économique mais également tout le fonctionnement de la famille en question. Elle entraîne des difficultés quotidiennes de tout ordre que la mère essaie de gérer par diverses stratégies. A ce sujet, le recours aux groupements d'épargne et de crédit semble être la voie privilégiée comme le rapportent certaines de nos interviewés. Comme vous le voyez sur les photos ci-haut montrées, plus de 80% des membres est composée des femmes y compris les veuves, les mères célibataires et les divorcées.

- Sur la colline Songa, il y a dix groupements. Parmi eux, nous avons visité cinq qui sont les suivants:

Nom du groupement	Hommes	Femmes	Veuves	Divorcées	Mères célibataires	Effectifs totale
DUTERINTAMBWE	1	24	5	1	1	25
TURERIBIBONDO II	6	19	4	2	0	25
TURERIBIBONDO XII	3	22	3	2	1	25
TURERIBIBONDO I	4	19	3	4	0	23
DUKUZIBIBONDO	3	15	1	3	1	18

- **Sur la colline Rugari-Gitamo, nous avons visité 4 groupements et nous avons trouvé** ceci :

Nom du groupement	Hommes	Veuves	Divorcées	Mères célibataire	Femmes total	Effectif total
DUTEZIMBERIBIBONDO	0	4	3	0	23	23
DUSHIGIKIRIBONDO	3	4	0	2	22	25
SANGZWE BIBONDO	1	1	1	1	19	20
DUTERINTAMBWE	1	5	0	1	23	24

Ces groupements ont été initiés et encadrés par une ONG internationale connue sous le nom d'IRC dans le cadre du projet UMMU (umwana mu muryango).

Les bénéficiaires du projet étaient choisis sur la base des critères de vulnérabilité et de risque de séparation comme nous l'explique l'animateur social de ce projet. Les femmes sont plus intéressées par les groupements de solidarité d'épargne et de crédit. Par contre, le taux de présence n'est pas significatif pour les hommes. Il n'y a aucun groupement où on ne trouve pas une veuve, une divorcée ou une mère célibataire. Via ces groupements, les femmes s'émancipent socialement. Elles se mettent ensemble et se renforcent mutuellement. Elles ont créé des liens de solidarité et d'entraide mutuelle qui sont devenus une norme. « *Si dans ce sens premier la solidarité se caractérise par le lien d'obligation juridique, celui-ci n'est pas le seul mode possible de la contrainte. Ainsi trouve-t-on également une obligation fondée sur la responsabilité sociale et/ ou l'injonction morale. La nécessité d'y répondre peut-être tout aussi forte mais dépend de la manière dont chacun, selon son système de valeurs, se représente son devoir et les liens qui l'unissent à autrui. La transgression ne donnera pas toujours lieu à une sanction légale mais pourra se traduire par une réprobation morale. Il y a donc sous tendant la solidarité, une exigence, une contrainte, une forme d'obligation sociale que chacun peut accepter et revendiquer* » (Vievard, 2012, p. 45).

Les groupements de solidarité d'épargne et de crédit constituent une stratégie plus efficace pour contourner les défis d'ordre économique des familles monoparentales à chef féminin. C'est ce que souligne cettedivorcée **:** *«kubera ntagira ikimfasha birangora cane gutunganya neza utwo murugo. Ingorane ngira cane cane niz'udufaranga guko nkiyo ngwaje usanga nyene bitoroshe. Ubu ntamuntu ucikorako ngo akugurane, wituye umubanyi akubwira ko atagira namba. Ikidutunze ubu, naya mashirahamwe yo kuziganya no kuguranana. Nka jewe ndi mumashirahamwe abiri. Ndasaba akadeni, hama nkarankura igiti c'amavoka, gutyo ndayadandaje ndaheza nkatorera inyishu utubazo tumwe tumwe", « Puisque je travaille seul, j'ai des difficultés à trouver de l'argent pour répondre à toutes les charges de la maison. Il arrive que je ne trouve pas automatiquement de l'argent chez un voisin pour faire soigner un enfant qui est malade. Ce qui m'aide, ces sont ces associations d'épargne et de crédit. Je suis dans deux*

associations. Si j'emprunte une dette, j'achète un arbre d'avocat, je les vends en détail, et je résous comme ça les difficultés d'ordre économique »[17].

En plus de ces groupements communautaires d'épargne et de crédit, les mères monoparentales se renforcent en se constituant en une chaîne de réseau social très forte. Sous l'appuidu centre de développement familial et communautaire, elles ont fondé une association qui s'étend du niveau collinaire à l'échelle nationale. *«Turabahimiriza kugira baje mumashirahamwe yo kwiteza imbere. Iyo bagiye hamwe barungurana ubumenyi, bagafashanya, bakaganira kubibazo babayemwo ningene vyotorerwa umuti. Ico dushima muriyo miryango y'abapfakazi, nuko bamaze gutahura ko babwirizwa gukura amaboko mumpuzu bagakora, bakabaho atawe bariko barasega. Ubu ugiye kuraba urabona ko abakenyezi bijukiye kuja mumashirahamwe udasize inyuma n'abapfakazi. Ubu mbere turafise n'ishirahamwe ry'abapfakazi. Rirafise inzengo zose, kuma commune ; ku Ntara no kurwego rw'igihugu. Iryo shirahamwe ribandanya ryaguka, ubu riramaze gutangura muri paroisse ya Bikinga iri ku mutumba wa Songa. Muriryo shirahamwe ugufashanya birateye imbere cane. Ubuze umwana ; umuvyeyi ; sobukwe canke nyokobukwe hariho akabahasha baguha ko kukugarukirako no kukuremesha. Muriryo shirahamwe harimwo abize nabatize, abacamanza, abashingwamanza. Murumva ko aruwurenganijwe canke akanyarwa utwo yasigiwe numugabo wiwe, canke abagabo bavyara abana bagaca babihakana, ivyo bibazo vyose turafashanya kubitorera inyishu biciye mwiryo shirahamwe.», « Nous les sensibilisons à entrer dans les associations de développement, pour qu'elles se mettent ensemble avec les autres. C'est une manière de se compléter et de se renforcer mutuellement. Elles partagent l'expérience vécue, les problèmes qu'elles ont rencontrés, comment elles ont fait pour s'en sortir afin de s'entraider mutuellement sur le comportement adéquat pour bien organiser leurs familles. Ce qui est appréciable dans ces familles, c'est leur façon de comprendre que malgré tout, elles doivent vivre, sans croiser les bras, sans pratiquer la mendicité. Actuellement, la majorité de ceux qui sont dans les associations, ce sont les femmes et surtout les femmes veuves. Il y a même une association des veuves responsables. Elle a toutes les structures de gouvernement c'est-à-dire, le comité national, le comité provincial, le comité communal et on a maintenant une association des veuves dans la paroisse Bikinga de la colline Songa. Dans cette*

[17] Entretien avec NSABIMANA Joselyne, âgée de 40 ans, mère de 3 enfants, divorcée, colline Nyabututsi-rural.

association, l'assistance sociale est très développée, s'il y a une veuve qui perd un enfant, sa belle-mère ou son beau-père, nous lui assistons moralement et matériellement. Nous avons même des veuves-juristes, des médecins, des avocats, c'est une association qui englobe les personnes instruites et non instruites.

En cas d'injustice relative aux patrimoines familiales, au harcèlement sexuel, aux pères qui refusent d'assumer la paternité, dans toutes les questions qui concernent une veuve de l'association, nous nous entraidons mutuellement »[18].

La participation des mères monoparentales dans les associations ou dans les groupements communautaires d'épargne et de crédit s'inscrit dans la logique des interactions en termes d'échange d'expérience et d'auto-renforcement des capacités de résilience. Ces échanges ne se résument pas seulement en termes monétaires mais s'élargissent sur toutes les dimensions de la vie.

C'est une forme d'organisation conçue comme un moyen pour acquérir les compétences d'empowerment. Elle renvoie à un processus de formation, de renforcement de capacité de prise de décision dans ses choix de vie et de société, individuels et mutuels.

Le choix des groupements communautaire d'épargne et de crédit comme option fondamentale induit le changement de mentalité et de comportement des femmes chefs de ménage des familles monoparentales. Par rapport aux microcrédits des associations locales, les femmes y font recours pour la survie de leurs familles. Ces femmes disent avoir reçu un crédit de la part de quelques associations et groupement communautaires d'épargne et de crédit encadrés par certaines ONG comme IRC et FVS.

En plus, d'autres veuves s'intègrent dans les groupements solidaires locaux informels comme les tontines communément appelées 'ikirimba'. Les modalités de remboursement de fonds octroyés, les taux d'intérêts exigés par les IMF (Institut des Micro-Finances) comme la Coopec et les autres banques sont plus difficiles par rapport aux exigences des groupements. C'est ainsi qu'elles apprécient les caisses solidaires comme les tontines, les mutualités pour prendre des crédits dans les groupements communautaires par rapport aux institutions de micro-finances.

[18] Entretien avec CDFC Gitega.

III.2.2. Le recours aux activités génératrices de revenus (AGR)

Face aux diverses difficultés, les femmes seules s'investissent dans les activités génératrices de revenu comme l'une des solutions les plus efficaces. Cela se fait voir à travers l'agro-business, le petit commerce et une main d'œuvre journalière.

Ces diverses activités témoignent d'un changement de mentalité et le dynamisme de la culture. La femme du milieu rural n'est plus une femme à la maison seulement, mais aussi une femme capable de sortir et de s'investir dans le commerce et dans d'autres activités capables de lui procurer de revenu. Elle a franchi certaines barrières culturelles qui la maintenaient dans une position de soumission et de dépendance.

III.2.2.1. L'agrobusiness

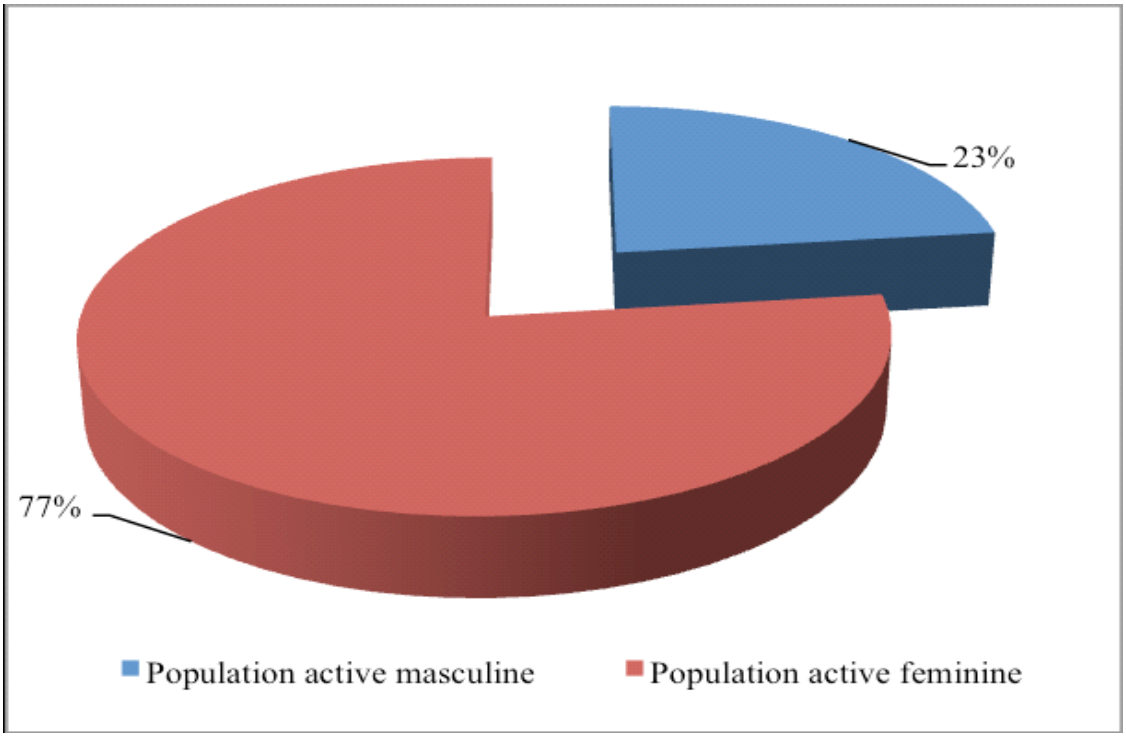
L'agrobusiness concerne toutes les activités qui vont du processus de production à celui de la commercialisation des produits. Il regroupe différents types d'exploitation, qu'elles soient grandes ou moyennes. L'agrobusiness est plus pratiqué pour subvenir aux besoins élémentaires des familles monoparentales tenues par les femmes. En milieu rural, la majorité de la population vit de l'agriculture et de l'élevage. Les familles monoparentales à chefs féminins produisent non seulement pour manger mais aussi pour vendre. Pour combler le vide de l'absence du mari considéré dans notre société comme pourvoyeur de revenu, les familles monoparentales tenues par les femmes concentrent beaucoup des efforts dans l'agriculture de commercialisation.

SIBOMANA le témoigne en ces termes *: « Nka jewe ndabaye mu rugo atakintu na kimwe ndaba citwa ngo nico umugabo yarondeye. Nk'igiti civoka sindaba, igitoke naho kaba agasahira sindaba, icarico cose mu rugo sindaba kiretse ivyo ndimisha isuka : ibijumbu, umwumbati, ibiharage. Ivyonivyo bintu ndaba. Ico ntovuga nabi nuko amajambere yaje akatuzanira utwo dushirahamwe, bakatwigisha kuja mumashirahamwe, jewe ndashobora kubaho mbeshejweho nayo mashirahamwe. Nahora mumashirahamwe atandatu mugabo ubu ngomba gusigara mumashirahamwe atatu. Ndafata akadeni nkakota aho ndima, nkarima ivyera n'ingonga kandi vyunguka bikunzwe kudandazwa nk'itomate, intore kandi keshi ndunguka.*

Abapfakazi sibo bagowe cane bivana n'umutma be n'inyifato y'umuntu guko bobo barafise itongo nibirimwo vyose nibo babikwirikirana. Abagowe ni abagore b'intabwa. Iyo udafise umugabo ariko ukaba ufise itongo, urashobora kwitunganiriza ubuzima kandi bukagenda neza atangorane.», « Pour moi, je vis dans notre foyer sans rien attendre de mon mari, ni ce qui vient de l'avocatier, ni les bananiers, n'importe quoi du patrimoine familial je n'ai pas droit sauf ce que je cultive de mes propres forces comme les patates douces, les maniocs, les haricots. Mes droits se limitent par là. Ce dont je ne prononcerai jamais de mal, c'est le développement qui nous est venu à travers ces associations. On nous sensibilise à nous regrouper ensemble, moi je peux dire que je vis au dépend de ces groupements. J'étais dans six groupements, mais je veux me retirer pour ne reste que dans trois groupements. Je cultive des plantes commerciales (les tomates, les aubergines, les amarantes), je gagne de l'argent et j'épargne. Je prends un crédit et je loue une portion de terre, je cultive les produits commerciaux qui procurent du bénéfice à court terme comme les tomates, les aubergines, et dans la plupart des fois, je reçois du bénéfice. Ce ne sont pas les veuves qui ont une vie précaire, cela dépend de l'esprit et de la manière dont chacun se comportent car, elles ont les terres à cultives et tout ce qui s'y trouvent dont elles assurent la gestion. Les plus malheureuses ce sont les femmes abandonnées. Si tu es une veuve et que tu 'as une propriété foncière, tu peux t'organiser et te débrouiller dans la vie»[19].

[19] Entretien avec SIBOMANA Jeanne, âgée de 59ans, sans enfant, séparée avec son mari, colline Nyabututsi rural.

Graphique 1 : Population active par sexe dans le secteur agricole



Source : UNICEF, Analyse de situation de la Femme et de l'Enfant au Burundi, 2009.

Si l'agriculture est majoritairement occupée par les femmes au Burundi, cela montre que l'activité agricole demeure l'une des principales formes de résilience des familles monoparentales à chefs féminins.

De surcroît, les femmes seules passent de l'agriculture de subsistance à l'agriculture commerciale comme forme d'empowerment pour subvenir aux autres besoins qui devraient être comblé par l'apport du conjoint disparu. Plusieurs activités qui étaient autrefois réserves aux hommes comme le commerce pour assurer les fonctions du pourvoyeur de revenu sont faites aujourd'hui par les femmes.

III.2.2.2. Le petit commerce

Lorsqu'il s'agit des ménages dirigés par des femmes (divorcées, célibataires ou veuves), la nécessité d'échapper au chômage devient cruciale pour assurer la subsistance de la famille. Par conséquent, la promotion de l'entrepreneuriat féminin constitue l'un des principaux aspects de l'autonomisation économique des femmes (Gminder, 2004, p.1). Ces propos traduisent la contribution significative des familles monoparentales à la stabilité de leurs ménages. Ces familles décident de participer à la transformation et à la commercialisation de certains articles et denrées alimentaires comme les avocats, les fruits, les cannes à sucre, la farine de maïs ou de manioc, les patates douces en flutes, le charbon de bois, le vin de banane(Urwarwa), etc. Les unes font le commerce sur les marchés locaux, d'autres sur les bordures des routes, d'autres dans leurs ménages respectives et d'autres font le commerce ambulant dans les bars et partout où se concentrent les personnes.

Photo 4 : Une mère célibataire qui se débrouille avec le petit commerce



Cette mère célibataire nous rapporte qu'elle a abandonné l'école quand elle était en deuxième informatique de maintenance suite à une grossesse non désirée. Elle s'exprime ainsi *: «Ikintu cose ucamwo kirakwigisha. Burya iyo umaze kuvyara uca ukura mu mutwe. Mubisanzwe umwana yobwirijwe kurerwa n'abavyeyi babiri. Iyo wimenya muri vyose, ukariha ishure ry'umwana uri wenyene, usanga ari ingorane. Jewe uwantwaje inda yaciye ampeba, yarase kwiyandikako umwana, abahungu niko bameze bironkeye ico barondera biba biheze, ntubabaze ibikwirikira. Maze kuva kw'ishure naciye niga kudandaza. Natanguje agatahe gatoyi mpera ku makara. Maze kwisununura naraguze inkoko, munyuma ndangura impene, ubu naho ndorora ingurube. Kuronka impuzu z'umwana, amafaranka yo kumuvuza canke amafaranga y'ishure ico ntikikiri ikibazo kuri jewe. Ubu urabona ko ndiko ndagerageza aka ka boutique, ariko kandi kubera atari imisi yose umuntu yunguka, naciye nja mumashirahamwe kugira nje ndaziganya ndonke naho nsaba akadeni. Bukebuke ugiye uraziganya udasiba, umwaka uhera warose udufaranga dufadika guko tuzira hamwe. Nkubu uyu mwaka tugabuye inyungu n'umutahe, naciye ngura agapande umwana wanje azokikamwo umusaya.», « chaque problème donne une leçon. Si tu as un enfant, tu es déjà devenu adulte. En principe, l'enfant devrait être à la charge de deux parents. Mais quand tu gères seul les charges de l'école, quand l'autre avec qui on devrait partager les charges quotidiennes est absent, c'est déjà un grand problème. Celui qui m'a engrossé a abandonné l'enfant, il a refusé d'assumer la paternité de cet enfant. Aussitôt quitté l'école, j'ai appris automatiquement à faire du commerce. Avec un petit capital, j'ai initié le commerce du charbon de bois, après j'ai acheté les poules, ensuite les chèvres et maintenant je fais l'élevage des porcs. Les habits de l'enfant, les frais scolaires, les frais pour les soins de santé, ne me pose plus de problème. Maintenant je commence à initier cette petite boutique. Comme ce n'est pas toujours évident d'avoir un bénéfice, j'ai pris l'option de m'inscrire dans les groupements pour épargner et avoir un crédit. Petit à petit si tu as épargné une petite somme régulièrement, à la fin de l'année, on se retrouve avec une somme un peu palpable. Par exemple, cette année, après le partage des capitaux et des bénéfices, j'ai acheté une parcelle de logement de mon enfant »*[20].

[20] Entretien avec NSENGIYUMVA Sandrine, âgée de 28ans, mère célibataire, 1 enfant, colline Songa.

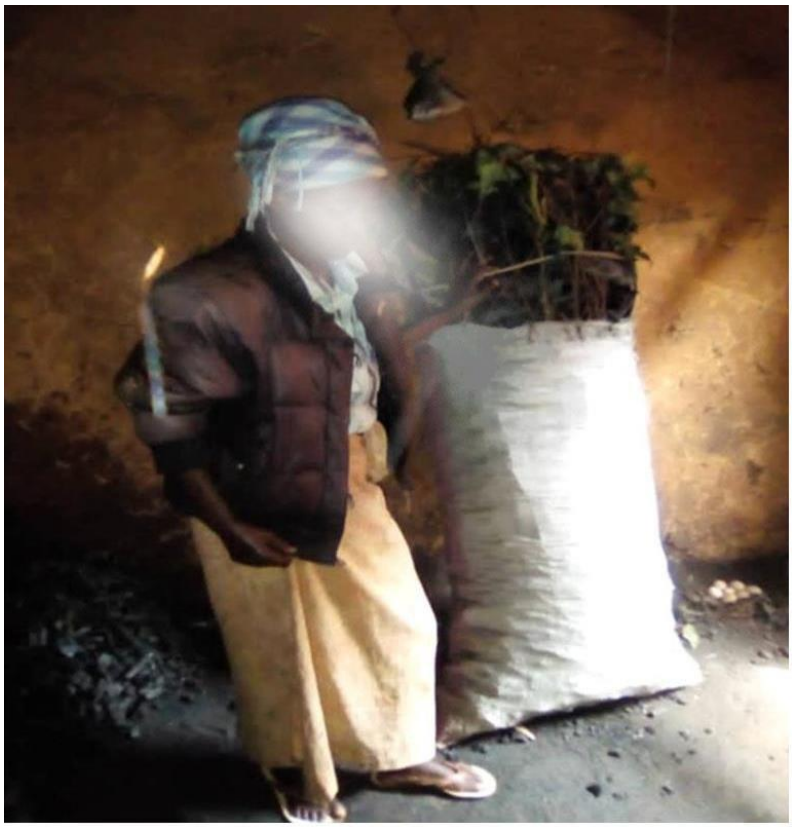
Photo 5 : Une femme éleveur et commerçante



Selon SIBOMANA, indépendamment du mari, la vie est possible, même si on dit souvent, "urugo n'umugabo pour signifier que le foyer c'est le mari. C'est pour stigmatiser les femmes, et quelque fois pour montrer que les femmes sont incapables de tenir un foyer quand le mari n'est plus :« *s'abagabo bonyene bashoboye, burya natwe abakenyezi turashoboye. Jewe sinifuza gusubirana n'umugabo, guko kuva antaye, nibanira n'akana ka mukuru wanje, udufaranga ndonka ntatwo nari bwigere ndonka tukirikumwe n'umugabo. Mbere ubu novuga ko dufungura neza kurusha aho twarikumwe n'umugabo. Ndarankura ibitoke nkidandariza urwarwa. Mumahera nkura munzoga naraguzemwo ingurube kandi nazonyene zirunguka guko ndazikuramwo amahera n'umwavu. », « Si l'homme est capable de quelque chose, la femme en est aussi capable. Moi je ne souhaite même plus vivre avec mon mari, car, l'argent que j'ai maintenant, je ne l'avais jamais eu quand nous étions ensemble.*

Par ailleurs, nous mangeons mieux qu'à l'époque où nous étions avec mon mari. J'achète les bananes et je vends le vin de banane (urwarwa). De ce commerce, j'ai pu acheter même les porcs qui me procurent de l'argent et du fumier pour l'agriculture »[21].

Photo 6 : Une femme qui vit au dépend du commerce de charbon de bois



HARERIMANA, une mère de 4 enfants qui ont été abandonnés par leur papa nous fait savoir qu'elle vit du commerce du charbon. « kuvana n'umugabo ntibisigura ko ubuzima burangiye. Jewe maze imyaka ine tutakirikumwe n'umugabo. Ubu ndadandaza amakara kandi vyagenze neza ndashobora kwunguka 10 000 kumusi canke akarenga », « *être séparé avec un époux ne signifie pas la fin de la vie. Il y a 4 ans je ne suis plus ensemble avec mon mari. Je fais le commerce du charbon et je peux gagner 10 000F par jour et même plus »*[22].

[21] Entretien avec SIBOMANA Yollanda, âgée de 59 ans, sans enfants, séparée avec son mari, colline Nyabututsi rural.
[22] ENTRETIEN AVEC HARERIMANA Alvella, âgée de 34ans, mère de 4 enfants, séparée de son mari, colline Rugari-gitamo.

Elle nous a raconté que les premiers moments de la séparation avec son mari ont été très difficiles mais que maintenant la vie a pris une allure normale.

III.2.2.3. Une main d'œuvre journalière

Le salariat journalier est l'une des stratégies utilisées par les femmes cheffes de ménages des familles monoparentales pour subvenir aux besoins quotidiens. Un bon nombre de ces femmes travaillent au centre de collecte et d'entretien du café de Budeca situé à Gitega sur la colline Songa. «*Kugira nshobore kubaho, nkoresha amaboko yanje nkaja guca ingero. Haraho nkora ikiyede kandi wakarose harimwo amahera. Nkoze imisi ibiri gusa, mba ndose ayo kuriha inzu guko jewe aho mba ntiharenza 10 000F. Ndakora kandi muri budeka muri birya vyo kunoba ikawa, aho baduhemba 2500f ku musi »*, « *Pour arrive à survivre, je donne mes mains et je travaille pour les autres. Je fais le travail d'aide-maçon et il y a assez d'argent. Si je travaille deux jours, j'ai déjà les frais de location de ma maison qui ne dépasse pas 10 000f par mois. De surcroît, je travaille à BUDECA en qualité de glaneur du café, et je touche 2500 F par jours »*[23].

Les femmes de la zone Gitega rural ne sont plus des femmes à la maison pour s'occuper seulement de leurs travaux champêtres et des travaux domestiques. Ce sont des femmes qui cherchent de l'argent par plusieurs moyens qui leur permet d'augmenter le revenu du ménage.

Cela étant, ces femmes font preuves d'énormes capacités. Elles prouvent qu'elles sont capables d'assurer les charges de la maison et de remplacer valablement leurs maris. *« les femmes, qui assument la gestion des budgets familiaux, sont donc obligées de chercher des compléments de revenus dans les créneaux les plus précaires de l'informel pour continuer à assurer l'essentiel de l'approvisionnement familial »* (Courtois, 2016, p. 415).

III.2.2.4. Le dialogue et la communication empathique avec les enfants

Le nombre des familles monoparentales ne cesse d'augmenter ; elles sont essentiellement maternelles. Dans le temps, la monoparentalité était faite par le veuvage. Actuellement l'effectif des familles monoparentales augmentent comme se multiplier les divorces et les séparations. Parallèlement à cette augmentation de ces familles, des questions de l'éducation des enfants se posent. C'est ce que souligne Anne-Claire Courtois.

[23] BIGIRIMANA Jacqueline, idem.

Les plaintes évoquées sont, du côté des enfants, des conduites d'opposition, d'agression, ou à l'inverse, de repli et d'isolement, et du côté du parent, l'épuisement, le débordement, l'impossibilité d'exercer conjointement une position maternelle et de l'autorité (Courtois, 2010).

Les collines de Nyabututsi rural ; Songa et Rugari-Gitamo qui ont fait l'objet de notre étude évoluent vers l'urbanisation. Les parents s'inquiètent pour l'éducation de leurs enfants. Ces parents déplorent les grossesses non désirées, les rentrées nocturnes, la consommation abusive de l'alcool, le taux élevé des cas d'abandon scolaire qui s'observent chez leurs enfants. On ne peut pas affirmer que les enfants des femmes seules se méconduisent plus que les enfants des familles biparentales.

Mais, pour ces femmes seules, accordé un temps suffisant pour le dialogue et la communication empathique est une meilleure stratégie pour réussir l'éducation des enfants. *«Kugira abana bagumane indero nziza, nuko dufata umwanya ukwiye wo kuganira no guhanurana kuri vyose. Aha iwacu haragoye guko hikanga igisagara, indero y'abana si icoroshe. Kubera ubu abana batagikubitwa, dukoresha ikiyago co mu rugo, tukaganira ibijanye n'ubuzima. Suko ntafise umugabo ngo nocamvuga ko abana banje aribo bigenza nabi kurusha abandi. Oya nukuri. Hariho nabafise abavyeyi bose ariko usanga badashoboka », « Pour que les enfants gardent une bonne éducation, nous avons opté pour un dialogue et des conseils dans une interaction réciproque. Notre milieu s'apparente au milieu urbain où l'éducation des enfants devient un peu difficile. Comme la punition physique des enfants n'est plus donnée, on fait recours au dialogue et aux conseils. Toutefois, je ne peux pas dire que mes enfants se méconduisent plus que d'autres. Il y en a qui ont les deux parents mais qui sont difficiles à gérer »*[24]. Ses propos sont partagées avec plusieurs enquêtées. *« Jewe abana turayaga k'ubuzima tubayemwo. Nico gituma naho twoba turaye ubusa twitekanira kandi bukeye ntanumwe yobimenya. Bararindira bihanganye ko ndonka akazi hama tugaheza tugafungura, ikiganiro mu rugo n'ikintu ciza cane, usanga mubayeho neza, urugo rwanyu rutuje », « pour moi, nous échangeons avec mes enfants sur nos conditions de vie, même si on ne trouve pas à manger, on dort tranquillement et le lendemain, personne ne sent le soupçon. Ils attendent avec patience que je reçoive du boulot pour trouver à manger.*

[24] NTAWUSIGUMWANSI Goreth, idem.

La communication est la meilleure stratégie pour promouvoir une bonne cohésion en famille »[25].Les femmes à la tête des familles monoparentales font preuve de compétences appréciables dans la socialisation des enfants. Les discours comme « nta mwana w'umukecuru » n'ont plus de sens.

Par le dialogue, l'échange sur les questions de la vie, la communication empathique, elles créent un environnement familial stimulant, où les enfants se sentent en sécurité et soutenus, et où ils finissent par devenir des adultes heureux et responsables.

III.2.2.5. Le recours à l'échange économico-sexuel

Selon les recherches faites par Anne-Claire courtois, les ressources des femmes sont nombreuses et diverses, bien qu'elles se situent dans deux grands champs : le commerce informel et l'agriculture d'autosubsistance. Parfois, quand cela ne suffit pas, elles font appel à d'autres membres du ménage afin de compléter ces revenus. Quand cette ressource se révèle, elle est aussi insuffisante, elles peuvent faire appel à des « membres extérieurs au ménage ». Appelés « Bienfaiteurs » par les femmes, il s'agit plutôt d'un système d'échange économico-sexuel qui profite aux aînés (Courtois A.-C., p. 434).Les recherches qu'elle a faites prouvent que les femmes chefs de ménages en mairie de Bujumbura font recours à l'échange économico-sexuel qu'elle a qualifiée aussi du sexe transactionnel.

Cette stratégie se fait voire indirectement dans la zone Gitega rurale de la commune Gitega. L'enquête sur cette question n'a pas été facile du moment que les questions sexuelles sont considérées comme tabous dans la société burundaise et surtout en milieu rural. Les observations et les informations recueillies nous montrent que la majorité de femmes interviewées ont plus de deux enfants qui n'ont pas le même père ou ont des pères différents. Ces hommes qui entretiennent ces femmes chefs de ménages des familles monoparentales sont appelés « abazana ubufu » par nos enquêtées (ceux qui amènent la farine), donc assimilables aux bienfaiteurs dont parle Anne-Claire courtois. L'expression « abazana ubufu » est très riche de signification pour les femmes du milieu rural. Ubufu qui signifie littéralement la farine, peut signifier aussi ceux qui apportent la ration ou autre apport matériel.

[25] HARAGAKIZA Bella, idem.

Aucun interviewé n'a affirmé qu'elle pratique l'échange économico-sexuel, mais elles disent qu'il y a ceux qui font cette pratique et que leur sort n'est pas bon. Les femmes de la zone Gitega rurale n'osent pas dire beaucoup de chose sur ces pratiques.

Elles affirment qu'il y a des hommes qui profitent des femmes seules pour satisfaire leur besoin sexuel, et des femmes seules qui profitent de certains hommes qui apportent « ubufu » en échange du plaisir sexuel.

Pour parler de la sexualité, elles utilisent ces termes : « des hommes qui viennent nous tentent ; des hommes qui nous demandent ce qu'ils nous demandent ; des hommes qui nous demandent ceci est cela ; des hommes qui nous trompent pour nous plonger dans des problèmes ; il nous arrive de penser aux hommes pour gagner quelque chose ». D'autres reconnaissent que le phénomène de recourir aux hommes qui donnent un apport matériel existe mais ne veulent pas s'approprier cette pratique.

Cela montre que ces hommes dont les noms restent inconnus qui apportent un soutien matériel moyennant quelque profit s'inscrivent dans le profil de l'échange économico-sexuel.

III.2.2.6. Le recours à la famille nucléaire

Les réseaux familiaux d'entraide peuvent être renouvelés pour répondre aux besoins des femmes chefs de ménage. Plutôt que de choisir de vivre seule, certaines femmes peuvent être prises en charge par des membres de leur famille. En cela, nous rejoignons les propos de ceux qui ont pensé avant nous la vie des familles monoparentales. « *Certaines femmes chefs de ménage parviennent à sortir de la précarité. À force de travailler, parfois grâce au soutien de la famille ou du voisinage, ou encore des associations, ces femmes réussissent non seulement à accéder à un niveau de vie tout à fait correct et à devenir de plus des soutiens financiers pour leur entourage. Certaines d'entre elles parviennent à aider des amies à scolariser leurs enfants, d'autres inscrivent tous leurs enfants dans des écoles privées pour essayer de leur assurer un meilleur suivi, enfin certaines, même très jeunes, prennent la tête d'un ménage élargi de frères et sœurs, tous dépendants d'une aînée qu'il finit par considérer comme une mère* » (Courtois A.-C., p. 430).

Cela se remarque particulièrement pour les mères célibataires et les femmes divorcées qui sont prise en charge par leurs parents, leurs grands frères et sœurs.

« Abamfasha n'abo mumuryango iwacu nyene gusa cane cane abavyeyi, abo tuvukana ariko abamfasha cane ni bavyaranje.kugira ndonke ico nkeneye ari nkamahera yo gusuka, nca ndababesha nkababwira ikintu nabo nyene babona ko gikenewe cane, amahera bayampaye rero nkaca ndayakoresha mugusuka. Jewe ntaco nkora kinyinjiriza amahera. Nukuraba uyu mwana gusa nkongera nkateka. Ico nshima nuko mumuryango bamfashe neza, ntibigeze bandyumutima ngo nuko navyaye », «Ceux qui me viennent en aide, ce sont surtout les membres de ma famille, les parents, les frères et les sœurs mais plus spécialement les cousins.

Pour avoir ce que je veux, par exemple les frais pour défriser les cheveux, j'essaie de mentir en disant que j'ai besoin de quelque chose de grande importance. Et quand on me donne de l'argent, je m'en sers comme je veux. Je ne fais rien qui génère un revenu, je m'occupe de l'enfant et de la préparation de la nourriture. Je suis bien content que ma famille m'a accueilli. Je n'ai pas été maltraitée par le fait de mettre au monde un enfant sans être mariée »[26].

Dans cette zone, on remarque qu'être mère célibataire ou divorcée n'est plus considérée comme une honte et un déshonneur pour sa famille mais plutôt des questions à intégrer parmi les autres problèmes de la vie même si elles ne sont pas encouragées. Les enfants des mères célibataires ne sont plus stigmatisées comme avant, même si des difficultés de les prendre en charge ne manquent pas.

Pour conclure, nous ne soulignons que les femmes chefs de ménages se lancent dans des activités formelles et même informelles pour remédier aux conditions socio-économiques précaires de leurs familles. Elles décident de participer à la transformation et à la commercialisation des certains articles et denrées alimentaires comme les tomates, les mangues, les oranges, la canne à sucre, la farine de manioc ou de maïs, les patates douces, le vin de banane sur les marchés locaux. En plus, les femmes en situation de monoparentalité s'intègrent dans le réseau économique par la participation dans les groupements communautaires d'épargne et de crédit. Aussi, ces femmes se soutiennent mutuellement et renforcent leurs capacités de résilience.

[26] Entretien avec HABONIMANA Claudine, âgée de 24ans, mère célibataire, 1 enfant, Colline Songa.

Par leurs interactions au sein des paires mais aussi avec les leaders communautaires et les ONG, elles se renforcent réciproquement. Les femmes en situation de monoparentalité développent des habiletés positives dans la gestion du patrimoine familial, mais aussi des bonnes pratiques parentales comme le dialogue et la communication empathique pour réussir l'éducation des enfants.

CONCLUSION GENERALE

Comprendre « les formes de résilience socio-économiques des familles monoparentales ténues par les femmes, interpelle tout esprit scientifique animé par la lecture de la société avec les lunettes socio-anthropologiques. La commune Gitega est une commune en pleine mutation où s'observent plusieurs réalités : l'urbanisation croissante ; un grand mouvement des femmes qui s'investissent dans le commerce ; un grand nombre des groupements surtout des femmes encadrées par les ONG ; un nombre élevé des naissances hors mariages ; etc.

Cela étant, certains phénomènes surgissent, d'autres disparaissent, ce qui accentue le dynamisme de la société surtout dans cette zone qui a fait l'objet de notre étude. Au niveau de la culture, certaines barrières culturelles qui maintenaient les femmes dans une position de dépendance et de soumission sont franchies. Elle adhère aux nouvelles valeurs de la modernité telle que la liberté ; l'autonomie et l'indépendance financière. La femme n'est plus seulement une femme à la maison, réservée exclusivement aux travaux domestiques et avec une fonction de la maternité pour être une bonne épouse. L'autonomisation des femmes seules en milieux ruraux notamment en Commune de Gitega demande de briser les obstacles socioculturels, économiques, financiers et politiques. Elle demande l'élargissement de droits des femmes en général et en particulier ceux des veuves par leur accès à la terre, aux opportunités (crédits financiers ou agricoles, formation).

De surcroît, la procréation hors-mariage n'est plus accompagnée par des sanctions sévères à l'égard des parents de la mère célibataire, mais un problème social compréhensible comme tant d'autres problèmes familiaux. Les mères célibataires sont relativement bien acceptées ainsi que leurs enfants dans leurs familles à Gitega. Les enfants qualifiés d'illégitimes poursuivent les études comme les autres, ils bénéficient de certaines festivités liées aux étapes de la vie (exemple les baptêmes, les anniversaires de naissance) comme les enfants des familles biparentales.

Cela est contraire à ce qui se faisait pour les mères célibataires surtout dans le Burundi traditionnel. Quand il arrivait qu'une jeune fille tombait enceinte avant le mariage, le processus d'exclusion familiale et sociale se mettait très vite en place : des jeunes filles célibataires tombaient enceinte, et étaient ensuite rejetées par le père des enfants, et même parfois leur propre

famille. Pour comprendre la stigmatisation ardue dont elles étaient la cible, il faut se replonger dans des pratiques sociales plus anciennes, datant de la période précoloniale.

Il faut tout d'abord noter l'importance symbolique accordée à la virginité d'une jeune fille avant le mariage. Pendant la période précoloniale, la tradition culturelle était très exigeante vis-à-vis de cette virginité, et encadrait de toute une série de pratiques sociales la rupture de celle-ci au moment du mariage. Le RGPH de 2008 précise aussi tout au début de son étude sur la fécondité au Burundi, les formes de sanctions sociales d'un enfant né avant le mariage : « *D*ans le Burundi traditionnel, une fille qui tombait enceinte avant le mariage était, soit chassée de la famille pour disparaître pour toujours ou jetée dans la brousse (*bamuta mu gisumanyenzi*). En 2015 encore, les enfants illégitimes sont considérés comme des adultérins ou comme des bâtards (sans père) et constituent un déshonneur pour la famille et surtout à l'endroit de la grand-mère de l'enfant car une telle naissance est la preuve d'une mauvaise éducation donnée à la fille (ISTEBU, 2015).

Actuellement, la procréation hors mariage est un phénomène tolérable et acceptable. Dans la zone Gitega rurale, les mères célibataires ainsi que leurs enfants sont accueillies et encadrées par leurs familles. Elles ne restent plus à la maison pour tendre seulement la main à leurs familles.

Par contre, elles s'investissent sur le marché du travail. Cela est valable aussi pour d'autres femmes cheffes de ménage des familles monoparentales. Comme le prouvent les données de terrain, elles ne sont plus des femmes à la maison pour s'occuper exclusivement des activités domestiques. Par contre, elles se lancent dans des activités formelles telles que le commerce, l'agrobusiness, la main d'œuvre journalière et les activités informelles comme les tontines pour subvenir aux besoins de leurs familles. Il n'y a plus des activités réservées exclusivement aux hommes ou aux femmes. Les femmes à la tête des familles monoparentales ont franchi certaines barrières socioculturelles qui maintenaient les femmes dans une position de soumission par les multiples interdits. Sur le marché du travail, elles font preuves d'énormes capacités. Le métier d'aide-maçon était autrefois le propre des hommes, mais, les femmes y sont actuellement nombreuses. On assignait aux familles tenues par les femmes la précarité et la pauvreté, mais il y a des familles tenues par les femmes qui vivent dans une aisance matérielle plus que les familles biparentales.

D'où l'hypothèse selon laquelle l'image de la femme de zone Gitega rural est en perpétuel mutation est confirmée.

Dans une société patriarcale comme la société burundaise, on assiste souvent à un rapport de soumission avec des relations pyramidales entre l'homme considéré comme pourvoyeur de revenu, chef et protecteur de la famille et la femme considérée comme mère, épouse et gardienne du foyer. L'absence du mari impacte négativement sur le plan financier, l'éducation des enfants et le patrimoine de la famille. Ces femmes chefs de ménages rencontrent plusieurs obstacles d'ordre socio-économique et culturel.

Pour survivre, les femmes chefs des ménages monoparentaux recourent aux groupements des microcrédits solidaires pour trouver du capital et épargner pour le compte de l'avenir de leurs familles. Sur un échantillon de 26 femmes interviewées, une seule femme a dit qu'elle n'apprécie pas les associations villageoises d'épargne et de crédit, raison pour laquelle elle ne fait parti à aucun groupement. Ces femmes renforcent leurs capacités de résilience via les associations villageoises d'épargne et de crédit où elles reçoivent facilement les crédits à court terme. Elles se renforcent, s'entraident et se soutiennent mutuellement aussi via les tontines et d'autres associations comme l'association des veuves responsables.

Donc, l'hypothèse selon laquelle les familles monoparentales se débrouillent via la création des nouveaux liens de solidarité est confirmée.

Les données de terrain nous ont montré que les slogans populaires comme « urugo n'umugabo (le foyer c'est le mari) » ; « urugo rutagira umugabo ntakitarukengera (le foyer sans le mari est sujet de toutes sortes de mépris) », « urugo rutaha umugabo runywa amata nayo urugo rutaha umugore runywa amazi (un foyer avec un mari boit du lait alors qu'un foyer sans le mari bois de l'eau) », n'ont plus de sens. Le sexe du chef de ménage ne semble pas avoir une influence significative sur la probabilité d'être pauvre ou d'être riche. Par ailleurs, il y a des familles biparentales qui sont plus pauvres que les familles monoparentales dirigées par des femmes.

Malgré les multiples difficultés, les familles monoparentales tenues par les femmes parviennent à négocier l'espace de vie et à mieux réussir. La femme à la tête du ménage d'une famille monoparentale peut donc tenir un foyer et remplacer valablement son mari dans ses fonctions de pourvoyeur, de chef et de protecteur de la famille.

Parfois, là où le commerce informel ne suffit pas, elles font appel aux autres membres du ménage et du voisinage pour s'en sortir. C'est là où des hommes qui contribuent d'une manière informelle apparaissent. Selon l'expression de nos interviewées, ils sont connus sous l'appellation de « Abazana ubufu », une expression riche de signification. Elle peut signifier ceux qui apportent la ration, ceux qui paient les frais de scolarités des enfants, ceux qui paient les frais de soins de santé. Cette catégorie de personnes se présente comme des relais quand les revenus du ménage ne suffisent pas. Aucune de nos interviewées n'a avoué qu'elle pratique le commerce transactionnel, mais, vu le nombre d'enfants des mères qui n'ont pas le même père, et certains témoignages des enquêtées qui disant qu'il y a des femmes qui recourent aux hommes qui apportent la farine (abazana ubu) ; nous affirmons que l'hypothèse selon laquelle certaines familles monoparentales tenues les femmes recourent aux hommes qui agissent en coulisse est vérifiée.

A la fin de ce travail, nous avons vu qu'il serait mieux aussi d'étudier chaque catégorie de familles monoparentales à part ou les étudier en faisant une analyse comparative entre elles, ou encore comparer la vie des familles monoparentales du milieu urbain à celles du milieu rural. C'est ainsi que nous invitons toute personne intéressée par la vie des familles en situation de monoparentalité à aborder certains aspects que notre étude n'aurait pas développés.

Pour clore, nous demandons au gouvernement du Burundi de s'intéresser davantage aux familles monoparentales (veuves, divorcées et mères célibataires) dans le renforcement des capacités de la résilience, en leur accordant des formations suffisantes sur les droits de la femme puisque certaines d'entre elles subissent encore des injustices dans leurs belles-familles. Au gouvernement même, nous demandons de faire le tout possible afin que les enfants dont la paternité leur a été refusée retrouvent leurs pères et qu'ils soient inscrits dans l'état civil. Ainsi, ils pourront bénéficier les soins de la santé gratuite et d'autres avantages comme les enfants des familles biparentales.

Nous demandons aussi aux différentes organisations tant nationales qu'internationales de soutenir les activités génératrices de revenus de ces familles en leur accordant un capital considérable, car, elles sont dotées des compétences énormes. Nous demandons à ces familles en question de résister aux hommes qui leur apportent quelques cadeaux pour des fins sexuelles car les conséquences de ses actes sont néfastes sur elles et sur leurs enfants.

BIBLIOGRAPHIE

I. Les ouvrages généraux

1. Aktouf, O., (1987), *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations, une introduction à la démarche classique et critique*, Saguenay, éd. Macinthosh.
2. Beaud, S., et Florence, W., (1997), *Guide de l'Enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, éd. La découverte.
3. Bigangara, J. B., (1986), *Pour une anthropologie de la famille et du mariage traditionnelle au Burundi*, Bujumbura, Les Presses Lavigerie.
4. Bisilliat, J., Verschuur, C., (2000), *Genre : outil nécessaire à une problématique*, Paris, éd. D'harmattan.
5. Blanc, C. et Al., (1968), *Initiation aux problèmes familiaux*, Lyon, Ed. Chroniques sociales de France.
6. Castel Robert, (1995), *Les métamorphoses de la question*, S.L., S. Ed.
7. Durkheim. E, (1893), *De la division du travail social*, Paris, PUF.
8. Edouard, T., (1979), *Au-delà de la culture*, Paris, éd. Du Seuil.
9. Eugene, N., (1978), *Coutumes et cultures*, SL, éd. Des groupes des missionnaires.
10. François, D. S., (2007), *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Ed. Armand colin[3].
11. Gubin, E., (2007), *Choisir l'histoire des femmes,* Bruxelles, Ed. De l'Université.
12. Helene, V.- Daillire, (1980), Les *femmes algériennes à travers la condition féminine dans le constantinois depuis l'indépendance*, Alger, Ed. Office des publications universitaires.
13. Howard S.B., (2020), *Faire preuve. Des faits aux théories*, Paris, La Découverte.
14. Jacqueline, D., (1978), *La constellation familiale*, Paris, éd. Robert Laffont.
15. Maurice, C.,-Gilbert, (1980), *La famille, l'homme à délivrer du pouvoir*, Québec, éd. Leméac.
16. MILES M. H. (2014), *Analyse des données qualitatives*, 2e ed. Bruxelles, De Boeck.
17. MONTEGNEAU P. (2011), *Réaliser son mémoire ou sa thèse, 2e Ed.,* Québec, Presse de l'université du Québec.
18. NEY, B., (1980.), *Les droits de la femme : des origines à nos jours*, Paris, éd. PUF.

19. Pedro Calderan, B., (1957), *Vers une politique du bien-être familiale, éléments d'une normative économique et sociale de la politique familiale*, Rome, éd., librairie éditrice de l'Université Grégorienne.
20. Peretti, A., (1972), *Risques Et Chances de La Vie Collective*, Paris, éd. De l'Épi.
21. Tilly, L. et SCOTT, J., (1987), *Les femmes, le travail, la famille*, Paris, Ed. Rivages.
22. Jean-Louis F., *Familles, Parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société*, Paris, éd. Du Seuil.
23. Christiane D., Joëlle G., (2004), *Du veuvage à l'isolement, Gérontologie et Société*, Paris, Ed. Fondation de gérontologie.

II. Les articles

1. Alinsky S. et les sociologues de Chicago, (2014), « Autonomie, action collective et empowerment : la vision radical de Saul Alisnky », *Revue de l'institut de sociologie*.
2. Anne-Claire C., (2020), « Une ration contre un soir au cabaret : pratiques et représentations des « bienfaiteurs » et « sugar daddies » au Burundi », *Revue française de socio-économie.*
3. Arborio, A.M, (2007), « L'observation directe en sociologie: quelques réflexions méthodologiques à propos de travaux de recherches sur le terrain hospitalier », *Recherches en soins infirmiers*, 2007/3(N0 90).
4. BECKERH.S., (1986)., « Biographie et mosaïque scientifique», In *Actes de la recherche en sciences sociales,* Vol.62-63, juin.
5. CALVAS A.-E. (2009), « Empowerment » : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement », *Revue Tiers Monde, 4*(200).
6. De Vroey, M., (2009), « Les libéralismes économiques et la crise », UCL, *Institut de Recherches Economiques et Sociales de l'Université Catholique De Louvain*.
7. Delbes, C., (2000), « Gérontologie et Société », *Paris, éd. Fondation nationale de gérontologie*, n° 95.
8. Kerbourc'h, S., Thierry de R., (2020), « Enfants orphelins aujourd'hui en France », Paris, *Recherche familiale.*

9. Lavoie, F., (1982), « Le veuvage : Problèmes et facteurs d'adaptation », *Revue santé mentale de Québec*, volume 7, numéro 2.
10. Huberman A., Michel et Miles B., (1993), « Analyse des données qualitatives, recueil de nouvelles méthodes », Paris, *Revue Française de pédagogie.*
11. NINACS W. A (2008). « Empowerment et intervention : Développement de la capacité d'agir et de la solidarité », Québec, *Les presses de l ' Université Laval.* (Vol. 1).
12. NINACS W. A. (2003). « L'empowerment et l'intervention sociale », *Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF)*, Montréal.
13. MANCIAUX M., VANISTENDADEL, S., LECOMTE, J. & CYRULNIK B. (2001). « La résilience: États des lieux », in M. Manciaux (Dir.), *La résilience: résister et se construire*, Genève.

III. Thèses et mémoires

1. AUGUSTIN, H., (1994), *Contribution à l'étude de la condition de la femme chef de ménage (cas des veuves) dans la société traditionnelle Burundaise : une approche psycho-sociale*, Bujumbura, Université du Burundi, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation.
2. Bimwa Bulangalire K., (2019), *Les femmes veuves et stratégies de survie des familles monoparentales dans la plaine de Ruzizi.*
3. Courtois, A.C. (2016), *Les femmes chefs de ménage à Bujumbura : marginalité, violence et résilience*, université de Pau et des Pays de l'Adour.
4. GAHIMBARE, G., (2008), *Les mères divorcées et leurs difficultés dans l'éducation sexuelle des enfants en milieu urbain, cas de la ville de Bujumbura*, Bujumbura, Université du Burundi, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation.
5. Irina C., (2020), *Les perceptions des mères monoparentales soufrant d'épuisement sur le bien-être de leurs enfants*, Mémoire de master, Université d'Ottawa.
6. KIRUNDU MBUKANI., M., (2020), Organisation familiale du ménage monoparental féminin dans la Province Sud-Kivu en République Démocratique du Congo, Bujumbura , Faculté des lettres des sciences humaines, Université du Burundi.
7. LAZARAK, A. BEN. (2015), Empowerment et économie sociale et solidaire : Etude de cas d'organisations féminines en Afrique de l'Ouest (Thèse de doctorat), Université de Grenoble.

8. NDUWIMANA, J. P., (1985), *Évolution de la conception du divorce en droit burundais*, Bujumbura, Université du Burundi.
9. NINACS W. A (2002), *Types et processus d'empowerment dans les initiatives de développement économique communautaire au Québec (thèse de doctorat*), Université de Laval.

IV. Autres documents

1. Familles aujourd'hui (1965), *Colloque consacré à la sociologie de la famille*, Bruxelles, éd. Université de Bruxelles.
2. Simon, D. Y., (1993), *Un essai de triangulation, méthodologique : La recherche sur les relations entre la fécondité, la famille et l'urbanisation, chez les Bamiléké et les Béti*, Yaoundé, Bulletin de l'APAD.
3. Tholembeck J., (2010),*Statut de l'homme aujourd'hui (partie1) : Les bouleversements des rôles et de l'identité masculine : quels facteurs explicatifs* ?, Analyse UFAPEC.
4. UNESCO (2017), *Manuel sur les valeurs culturelles du Burundi*, Bujumbura.
5. Services Formation Publiques(2022), *La méthodologie documentaire*, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, Ministère de l'enseignement Supérieur et de la Recherche.

V. Internet

1. https://www.sosburundi.org/prise-en -charge-de-remplacement le 11/12/2023 consulté à 9h43.
2. https://bice.org/fr/la-resilience-une-difinition-simple-par-stefan-vanistendael le 2/2/2024 à 17h43min.
3. https://burundi-eco.com/mairie-bujumbura-cas-de-divorce-deviennent-de-plus -inquiétants /amp: le 2/10/2023 à 11h19min.
4. Gaspard C., (2019), Le questionnaire : définition, étapes, conseils et exemples, in https://www. Scribbr.fr.
5. NINACS W. A. (1995). « Empowerment et service social : approches et enjeux », *Service Social*, 69. https://doi.org/10.7202/706681ar

ANNEXES

Annexe 1 : Guide d'entretien (version française)

1° pour les femmes chefs de ménages de ces familles monoparentales

- Quelles sont les principaux problèmes que confrontent les femmes chefs de ménages des familles monoparentales ?

- Parmi ces questions, lesquelles vous touchent personnellement ?

- Quelles sont les personnes qui vous aident à surmonter ces problèmes ?

- Quel comportement adoptez-vous face à ces problèmes liés à la situation de monoparentalité ?

2° Pour les voisins des familles monoparentales

- Dans votre entourage, y' aurait-il des femmes chefs de ménages des familles monoparentales ?
- Comment se comportent-elles dans cette situation de monoparentalité ?
- Est-ce qu'elles sont capables d'organiser leurs foyers à l'absence du mari ?
- Quelles sont les principaux problèmes qu'elles rencontrent ?

3° Pour les personnes morales qui interviennent en faveur des familles monoparentales

- Comment vous aidez les familles monoparentales ?
- Comment se comportent-elles dans les associations que vous encadrez ?
- Qu'est-ce que vous appréciez dans ces familles ?
- Qu'est ce qui n'est pas appréciable ?

4° Pour les chefs de colline

- Y'aurait-il ici les femmes cheffes de ménage des familles monoparentales ?
- Sont-elles capables de tenir valablement leurs familles en l'absence des maris ?
- Quelles sont les principaux problèmes qu'elles rencontrent ?
- Comment se tiennent-elles face à ces problèmes ?
- Comment vous intervenez dans ces problèmes ?

Guide d'entretien (version kirundi).

I. Ku bagore-bagabo bo mu miryango igizwe n'umuvyeyi umwe

- N'ibihe bibazo nyamukuru abagore-bagabo b'imiryango igizwe n'umuvyeyi umwe bakunze guhura ?
- Murivyo bibazo nyamukuru, ivyo mwebwe muhura n'ibihe ?
- Ni bande babibafashamwo?
- Mwoba muvyifatamwo gute?

II. Kubabanyi b'imiryango igizwe n'umuvyeyi umwe

- Aha iwanyu hariho abagore-bagabo bajejwe ingo bonyene?
- Mubona bigenza gute murubwo buzima?
- Mubona bashobora kwitunganiriza ingo atabagabo barikumwe?
- Ingorane bahura nazo n'izihe?

III. Ku mashirahamwe afasha imiryango igizwe n'umuvyeyi umwe

- Abagore-bagabo bo mumiryango igizwe n'umuvyeyi umwe mubafasha gute ?
- Mubona bigenza gute bari mumashirahamwe musanzwe mukurikirana ?
- Ivyo mushima kuriyo miryango nibihe?
- Ivyo munegura nibihe?

IV. Ku bari muntwaro

- Aha iwanyu hoba hariho abagore-bagabo bo mu miryango igizwe n'umuvyeyi umwe?
- Mubona bashoboye kwitunganiriza ubuzima atabagabo bafise?
- Ibibazo bakunze guhura nibihe?
- Mubona bavyifatamwo gute?
- Mwoba mubibafashamwo gute?

Annexe 2 : Liste des informateurs

1. BIGIRIMANA Jacqueline, âgée de 39ans, séparée de son mari, colline Songa.
2. NIYOMWUNGERE Annonciatte, CDFC Gitega.
3. NTAWUSIGUMWANSI Goreth, âgée de 5àans, veuve, mère de trois enfants, colline Songa.
4. NSAVYIMANA Liduine, Animatrice social de FVS, Quartier Nyamugari.
5. NININAHAZWE Vestine, veuve, âgée de 39 ans, colline Rugari-Gitamo.
6. NGABIREYIMANA Josiane, âgée de 37ans, mère de 2 enfants, veuve, colline Songa.
7. BARINAKANDI Désideratte, âgée de «39ans, mère de 3 enfants, veuve, Colline Rugari-Gitamo
8. UWIZEYIMANA Evelyne, âgée de 32 ans, mère de 3enfants, membre de la communauté, colline Songa.
9. NININAHAZWE Francine, âgée de 42ans, mère de 5 enfants, Veuve, colline Songa.
10. BIGIRMANA Jacqueline, âgée de 39ans, divorcée, colline Songa
11. IRUTINGABO Chelissa, âgée de 21ans, mère célibataire, 1 enfant, colline Songa.
12. NSENGIYUMVA Sandrine, âgée de 28ans, mère célibataire, colline Songa.
13. NSABIMANA Joselyne, âgée de 40 ans, mère de 3 enfants, divorcée, colline Nyabututsi-rural.
14. SIBOMANA Jeanne, âgée de 59ans, sans enfant, séparée avec son mari, colline Nyabututsi rural.
15. NSENGIYUMVA Sandrine, âgée de 28ans, mère célibataire, 1 enfant, colline Songa.
16. SIBOMANA Yollanda, âgée de 59 ans, sans enfants, séparée avec son mari, colline Nyabututsi rural.
17. HARERIMANA Alvella, âgée de 34ans, mère de 4 enfants, séparée de son mari, colline Rugari-gitamo.
18. HABONIMANA Claudine, âgée de 24ans, mère célibataire, 1 enfant, Colline Songa.
19. SHIMIRIMANA Gloriose, âgée de 38ans, membre de la communauté, mère de 7 enfants, Colline Rugari-Gitamo.
20. ITANGISHAKA Aline, âgée de 50ans, membre de la communauté, mère de 4 enfants, Colline Rugari-Gitamo.

21. KARABASESA Dévote, âgée de 48ans, chef de colline adjoint, mère de 6 enfants, Colline Rugari-Gitamo.
22. NIZIGIYIMANA Eliane, âgée de 39 ans, mère de 5 enfants, membre de la communauté, Colline Nyabututsi Rurale.
23. KARIMURIBO Rose, âgée de 28ans, mère de 2ans, mère célibataire, Colline Nyabututsi rurale.
24. NIYONKURU Shukulani, âgée de 34ans, mère de 4enfants, membre de la communauté, Colline Nyabututsi Rurale.
25. SHIMIRIMANA Violette, âgée de 47ans, veuve, mère de 4 enfants, Colline Songa.
26. NININAHAZWE Angélique, divorcée, mère de 3enfants, Colline Songa.